

Mai 2017

ANALYSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Les instituts médico-éducatifs

Sommaire

I – Méthode d’analyse	3
I-1. Recueil des données	3
1.1 La source	3
1.2 Les données	3
1.3 Corrections apportées aux données de base.....	3
I-2. Présentation des résultats	5
I-3. Méthodes statistiques	6
3.1 Méthode d’analyse des facteurs de variabilité	6
3.2 Lecture d’une boîte à moustaches	7
I-4. Limites de l’étude	7
II – Structure du panel – IME.....	8
III – Offre de service – IME	13
IV – Ressources humaines – IME	19
V – Moyens financiers – IME.....	27
ANNEXE 1 – Indicateurs et formules de calcul	45
ANNEXE 2 – Glossaire	47

I – Méthode d'analyse

I-1. Recueil des données

1.1 La source

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie met à disposition des établissements et services médico-sociaux (ESMS) l'application « ImportCA » pour la transmission dématérialisée des comptes administratifs (CA).

1.2 Les données

Les données analysées dans le présent document sont issues des CA 2014 des instituts médico-éducatifs (IME) transmis aux ARS le 30 avril 2015 (N+1 par rapport à l'exercice) et importés au sein de l'application ImportCA (exploitation des bases brutes).

Il s'agit de données budgétaires complétées d'éléments de suivi d'activité.

À noter : les analyses conduites dans ce rapport portent sur les seuls établissements et services médico-sociaux (ESMS) dont le CA a été correctement importé.

De plus, un « nettoyage » de base a été réalisé. Il est détaillé dans les paragraphes suivants.

1.3 Corrections apportées aux données de base

Gestion des CA

Pour chaque IME, le CA retenu est le dernier déposé sur la plateforme.

1 032 CA relatifs aux IME ont été déposés sur la plateforme ImportCA : 931 dépôts uniques, 39 CA en doublon, et deux IME ayant déposé trois CA. Au total, 967 IME sont retenus dans cette étude.

Complétude de l'échantillon

La complétude des données est décisive pour réaliser l'analyse la plus complète possible.

C'est pourquoi un contrôle de la qualité de la base a été organisé *a posteriori* ; celui-ci a permis de corriger les données manquantes ou « aberrantes » à l'aide notamment d'une extraction des bases FINESS au 1^{er} janvier 2015.

Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Variables à corriger	Type d'anomalie	Base de substitution
Catégorie d'ESMS	Manquante, mal écrite ou différente de FINESS	FINESS
Nombre de places installées – CA	Manquant ou différent de FINESS	FINESS
	Recalculée	Si catégorie = (CMPP, CAMSP, BAPU, centres ressources, UEROS) Alors NULL
Statut majoritaire du personnel	Manquante, mal écrite	Si information présente l'année N-1 Retranscription telle que définie dans le menu déroulant
Total des dépenses prévisionnelles – BE	Recalculée	Si dépenses prévisionnelles < 0 Alors exclusion
Total des dépenses réalisées – CA	Recalculée	Si Total dépenses réalisées < 0 Alors exclusion
Autres produits relatifs à l'exploitation – BE	Recalculée	Si Autres produits relatifs à l'exploitation < 0 Alors Produits relatifs à l'exploitation = 0
Autres produits relatifs à l'exploitation – CA	Recalculée	Si Autres produits relatifs à l'exploitation < 0 Alors Produits relatifs à l'exploitation = 0
CNR – Groupe 1	Recalculée	Si CNR – Groupe 1 > charges d'exploitation courante Alors CNR – Groupe 1 = 0
CNR – Groupe 2	Recalculée	Si CNR – Groupe 2 > charges de personnel Alors CNR – Groupe 2 = 0
CNR – Groupe 3	Recalculée	Si CNR – Groupe 3 > charges d'exploitation courante Alors CNR – Groupe 3 = 0
Total recettes atténuatives – BE	Recalculée	Si variable import CA <> Autres produits relatifs à l'exploitation + Produits financiers et non encaissables au BE
Total recettes atténuatives – CA	Recalculée	Si variable import CA <> Autres produits relatifs à l'exploitation + Produits financiers et non encaissables au CA
Mise à jour de l'activité au BE	Recalculée	Si catégorie = (CMPP, CAMSP, BAPU, centres ressources, UEROS) Alors Activité = Séances
Mise à jour de l'activité au CA	Recalculée	Si catégorie = (CMPP, CAMSP, BAPU, centres ressources, UEROS) Alors Activité = Séances

Correction des données « extrêmes »

Il est nécessaire de détecter les valeurs « très extrêmes » avant l'analyse des résultats, car cela détériore la précision des estimations.

La question des données « très extrêmes » se pose après détection et correction des valeurs « aberrantes ». Celles-ci peuvent s'expliquer :

- par des erreurs de mesure (confusion des unités utilisées) : il s'agit en général d'aberration constatée dans les valeurs saisies ;
- par des atypies « conjoncturelles » : les saisies réalisées par les ESMS reflètent une réalité de l'année liée à des événements conjoncturels.

Nous avons décidé que les observations extrêmes devaient être éliminées pour chaque indicateur, car elles avaient trop d'influence dans le cadre de notre analyse.

Les ESMS atypiques ont été repérés à l'aide d'une méthode graphique, le *Box Plot* de Tukey ou boîte à moustaches¹. Elle a l'avantage d'être simple et facilement compréhensible. Cette méthode est basée sur l'écart interquartile (différence entre le troisième quartile² Q3 et le premier quartile Q1) et distingue deux catégories de valeurs extrêmes déterminées par deux types de bornes³ (bornes inférieures et bornes supérieures). Cette méthode a été appliquée sur le panel Total CA 2014 toutes catégories confondues.

I-2. Présentation des résultats

Le présent rapport s'articule autour de trois axes d'analyse :

- l'offre de service ;
- les ressources humaines mises en œuvre ;
- les moyens financiers mis en œuvre.

¹ *Box Plot Tukey* ou boîte à moustache : il s'agit d'un graphique où sont représentés la médiane (trait horizontal), les 25ème (Q1) et 75ème percentiles (Q3), ainsi que les bornes à l'extérieur desquelles les données sont considérées comme des *outliers*. Q1 et Q3 sont matérialisés par la partie basse et haute de la boîte complétée par des « moustaches ». Les valeurs *outliers* (valeurs extrêmes) sont figurées par des cercles.

² Les quartiles sont trois valeurs qui séparent la distribution en quatre parties comprenant le même nombre d'observations. Les quartiles se calculent de la même façon que la médiane. Le premier quartile sépare les 25 % inférieurs des données, le deuxième quartile est la médiane de la série, et le troisième quartile sépare les 25 % supérieurs des données.

³ Sont considérées comme « très extrêmes » (*severe outliers*) et à exclure, les valeurs extérieures à l'intervalle : borne inférieure = $Q1 - [3 * (Q3 - Q1)]$; borne supérieure = $Q3 + [3 * (Q3 - Q1)]$.

Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Pour chaque indicateur sont proposées :

- une analyse descriptive nationale et régionale (nouvelles régions 2016) avec la moyenne⁴, la médiane⁵, les quartiles, le premier décile⁶ et le neuvième décile, le rapport interdécile⁷ ; Les résultats pour les régions dont le nombre de structures est inférieur ou égal à 30 ne sont pas statistiquement représentatifs ;
- une représentation pour certains indicateurs de la variabilité régionales à l'aide de tableaux et de « boîtes à moustaches » avec comme moustache basse le premier décile et comme moustache haute le neuvième décile.
- une représentation graphique en nuage de points des ESMS pour les taux d'occupation, les taux d'encadrement et le coût net par place en fonction des capacités installées.

I-3. Méthodes statistiques

3.1 Méthode d'analyse des facteurs de variabilité

Six variables ont été utilisées pour éclairer les différences observées sur les taux d'occupation, sur les taux d'encadrement et sur le coût à la place :

1. Année d'ouverture (ESMS ouvert avant 1971, ESMS ouvert entre 1971 et 1980, ESMS ouvert entre 1981 et 1990, ESMS ouvert entre 1991 et 2000, ESMS ouvert après 2000) ;
2. Les modalités d'accueil (externat, semi-internat, internat et autres) ;
3. Les déficiences FINESS ;
4. La taille en nombre de places installées (moins de 20 places, [20 places-50 places[, [50 places-100 places et [plus de 100 places) ;
5. Le statut majoritaire du personnel ;
6. Les aires urbaines (AU).

La méthode utilisée consiste en une analyse de variance qui a pour objectif d'apprécier l'effet des variables qualitatives sur une variable quantitative⁸. Cependant, nous n'avons pas modélisé les interactions qui peuvent exister entre deux variables. Nous avons également réalisé une étude des corrélations entre deux variables⁹.

Toutes les analyses ont été réalisées à l'aide du logiciel SAS 9.2.

⁴ Il s'agit d'un taux moyen et non d'une moyenne de taux : soit le rapport de deux caractères V (numérateur) = $n \cdot X$ et n (dénominateur) avec X les modalités et n leur poids, le taux moyen est égal $[V \text{ Total}/N \text{ Total}]$ et il correspond à la moyenne pondérée $[\sum n_i \cdot X_i / \sum n_i]$. La moyenne des taux est égale à $\sum X_i/N$.

⁵ Représente la valeur centrale qui sépare en deux parties égales notre échantillon.

⁶ Les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales : le premier décile (noté généralement D1) sépare les 10 % inférieurs des données et le neuvième décile (noté généralement D9) sépare les 90 % supérieur des données.

⁷ Le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution.

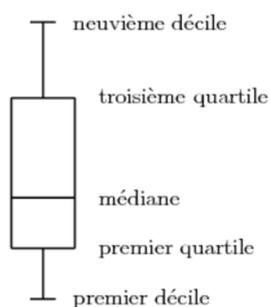
⁸ Dans un premier temps, nous avons réalisé des analyses bivariées en utilisant des tests de Khi2 (comparaison de proportions) ou des tests de Student (comparaison de moyennes) pour mesurer la force de l'association d'une variable qualitative sur les indicateurs.

Ensuite, nous avons utilisé la procédure GLM pour réaliser des analyses de variance multidimensionnelle. Cette procédure permet de traiter des données déséquilibrées et de faire des comparaisons multiples (nous ne présentons pas dans le rapport les moyennes ajustées).

Les variables ont été analysées pour chaque indicateur, mais les résultats ne sont présentés que lorsqu'une association est mise en évidence avec la variabilité observée. Une plus-value inférieure à 0,05 indique qu'une différence statistiquement significative (**) existe et une plus-value inférieure à 0,0001 indique qu'une différence très significative (***) existe.

⁹ Si la mesure de l'indicateur provient d'une population gaussienne, nous utiliserons pour quantifier une association entre deux variables le coefficient de Pearson, sinon nous utiliserons le coefficient de Spearman.

3.2 Lecture d'une boîte à moustaches



Ce graphique permet d'expliquer simplement la variabilité (dispersion) d'une variable.

Il s'agit d'un graphique où sont représentés la médiane (trait horizontal à l'intérieur de la boîte), les 25ème (Q1) et 75ème percentiles (Q3), ainsi que les bornes (« moustaches ») à l'extérieur desquelles les données sont considérées comme des valeurs extrêmes.

Le rectangle formé par le 75ème percentile (Q3) et le 25ème percentile (Q1) donne une estimation de la dispersion : plus il est petit, moins les observations sont dispersées.

I-4. Limites de l'étude

Les indicateurs sélectionnés dans notre étude statistique doivent servir à objectiver la situation des établissements et services médico-sociaux tant en termes budgétaires et financiers qu'en termes de ressources humaines, d'activité et d'évolution de l'offre.

Cependant, une étude statistique quantitative et descriptive, aussi parfaite soit-elle, n'est pas objective, et c'est seulement à travers l'analyse qu'il est possible de donner du sens aux résultats. Un pourcentage ou un montant ne veulent rien dire seuls, c'est en les comparant, en les retraduisant à travers le prisme de la réalité du secteur médico-social qu'ils deviennent significatifs.

Dans cette étude, il ne sera pas possible de se prononcer sur d'autres facteurs de variabilité non pris en compte dans l'analyse.

Attention : changement de méthode pour le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) :

La capacité d'autofinancement restituée dans ImportCA et dans le dernier rapport d'analyse des comptes administratifs publié en avril 2016 sur les CA 2013 ne prenait pas en compte les résultats nets des établissements.

Dans ce nouveau rapport sur les CA 2014, nous avons actualisé la méthode de calcul de la CAF en prenant en compte au numérateur le résultat net de l'exercice.

II – Structure du panel – IME

Synthèse de la structure du panel

L'échantillon est composé de 967 instituts médico-éducatifs (IME) pour 55 559 places, ce qui représente 77 % du nombre total d'IME¹⁰ (1 256 IME) ou 81 % du nombre total de places (68 666 places).

Compte tenu de la mission dévolue aux IME, il apparaît logique que les enfants et adolescents accueillis en IME présentent majoritairement un retard mental comme déficience principale : les IME disposent donc en majorité d'autorisations pour enfants et adolescents présentant un déficit intellectuel (86 % dans notre échantillon). À ces autorisations, s'ajoutent celles pour les enfants et adolescents autistes (29 %) ou polyhandicapés (10 %).

Les IME proposent des modes d'accueil diversifiés et peuvent en cumuler plusieurs. L'accueil se fait le plus souvent en semi-internat (83 %), en internat (57 %) et dans une moindre mesure en externat (14 %).

Presque 50 % des IME du ont des capacités installées comprises entre 50 et 100 places (contre 44 % dans la base de référence). Les IME sont donc légèrement plus grands dans notre panel.

64 % des IME sont implantés dans les grandes aires urbaines (*idem* base de référence), et seulement 5 % le sont dans des communes isolées.

54 % des IME de notre panel ont été ouverts avant 1971 et 24 % entre 1971 et 1980.

Enfin, les trois conventions collectives (ou statuts de la fonction publique) majoritaires dans le panel sont la CCNT 1966 (75 %), la fonction publique hospitalière (8.4 %) et la CCNT 1951 (6.4 %).

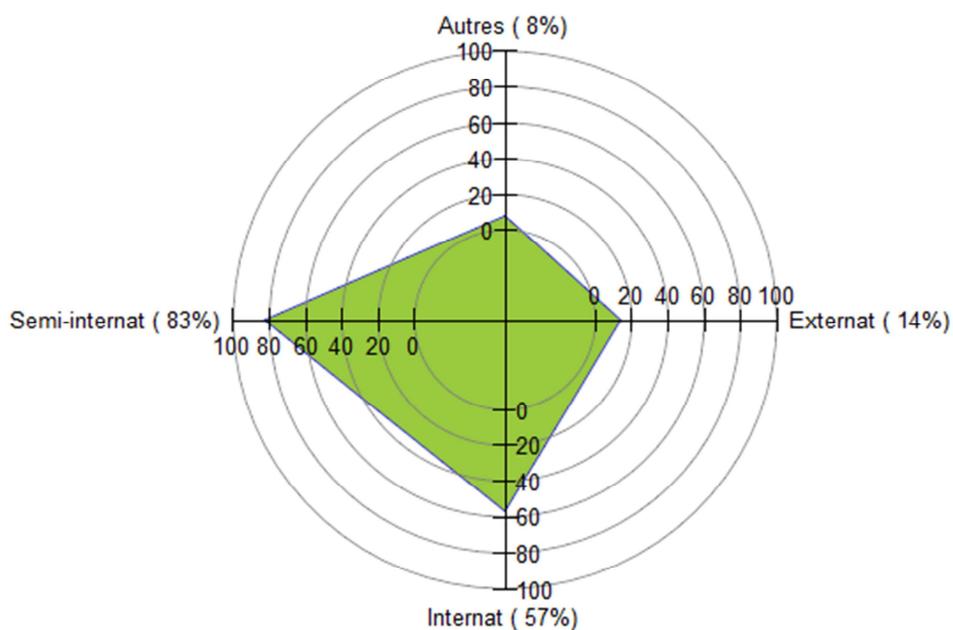
¹⁰ Extraction FINISS au 1^{er} janvier 2015.

Taux d'exhaustivité du panel par région (nouvelles régions 2016)

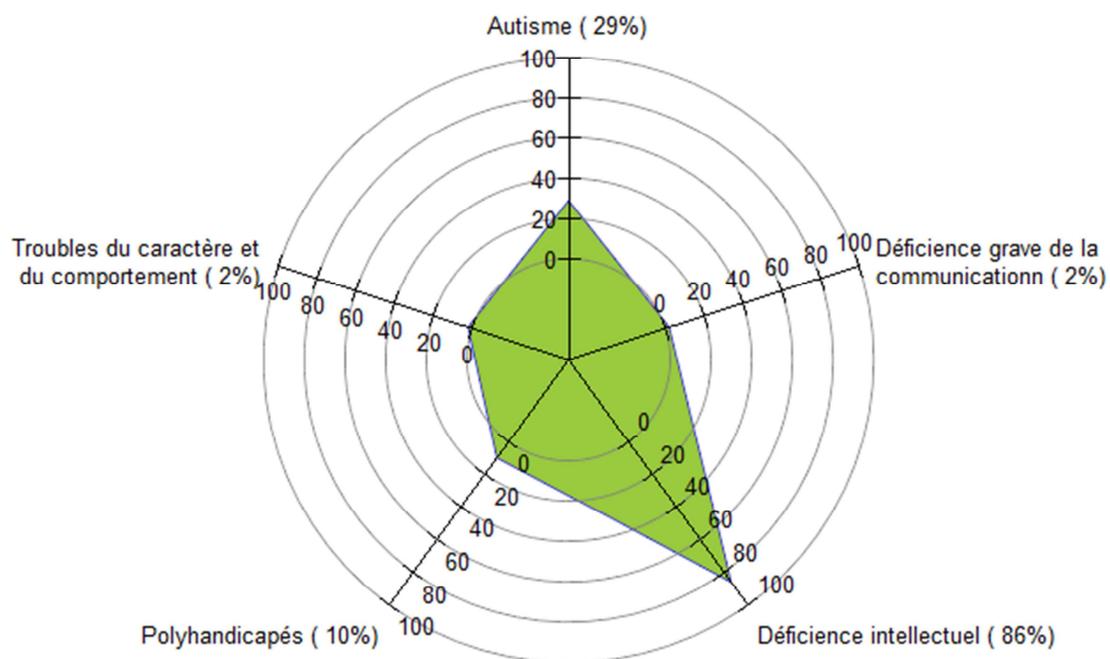
Nouvelles régions 2016	Nombre d'ESMS – FINESS	Nombre de structures autorisées et financées CA	Taux d'exhaustivité en nombre d'ESMS	Nombre de places installées FINESS	Nombre de places installées CA	Taux d'exhaustivité en nombre de places
Auvergne-Rhône-Alpes	151	113	75 %	7 576	5 692	75 %
Bourgogne-Franche-Comté	73	64	88 %	3 571	3 246	91 %
Bretagne	52	45	87 %	3 213	2 937	91 %
Centre-Val de Loire	59	40	68 %	3 090	2 148	70 %
Corse	5	5	100 %	215	225	105 %
Grand-Est	116	91	78 %	7 206	6 244	87 %
Guadeloupe	9	6	67 %	474	359	76 %
Guyane	3	3	100 %	184	140	76 %
Hauts-de-France	128	106	83 %	8 976	7 391	82 %
Île-de-France	180	143	79 %	9 491	7 795	82 %
Océan Indien	13	11	85 %	1 047	770	74 %
Martinique	11	8	73 %	498	336	67 %
Normandie	82	63	77 %	4 472	3 640	81 %
Nouvelle-Aquitaine	104	63	61 %	6 149	3 916	64 %
Occitanie	110	93	85 %	5 049	4 507	89 %
Pays de la Loire	75	49	65 %	3 538	2 896	82 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	85	64	75 %	4 039	3 317	82 %
Total CA 2014	1 256	967	77 %	68 788	55 559	81 %

Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

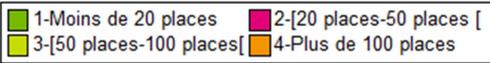
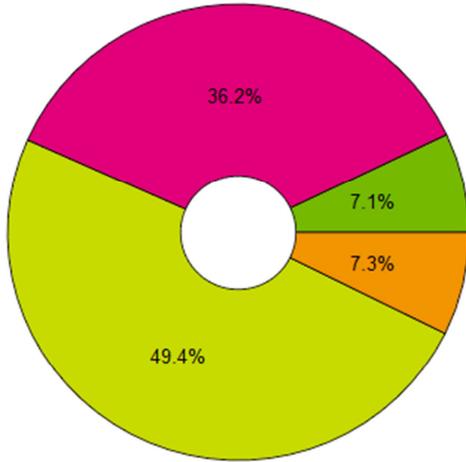
Structure du panel par modalité d'accueil – IME



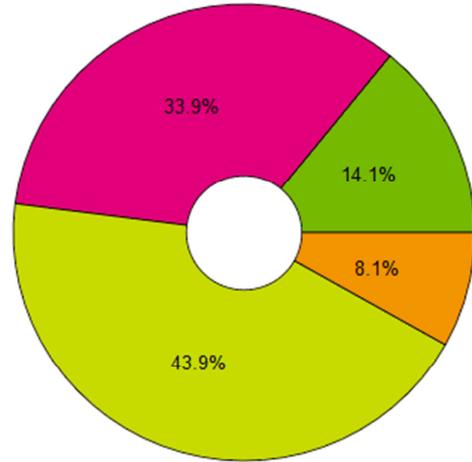
Structure du panel par déficience – IME



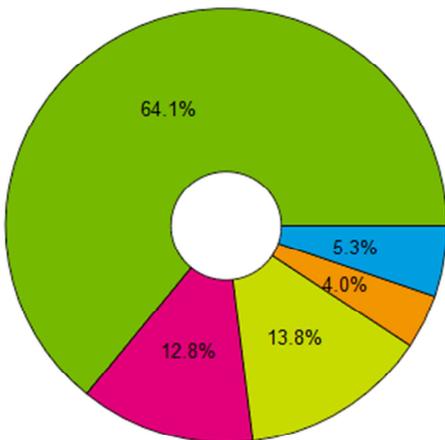
Structure du panel par taille



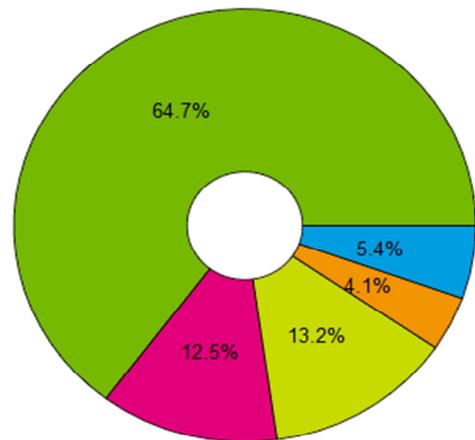
Structure de la base FINESS de référence par taille



Structure du panel par aire urbaine

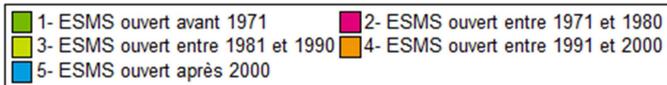
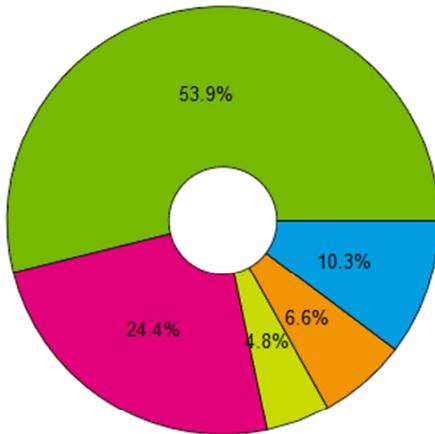


Structure de la base FINESS de référence par aire urbaine

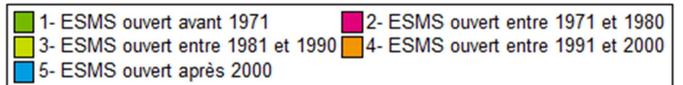
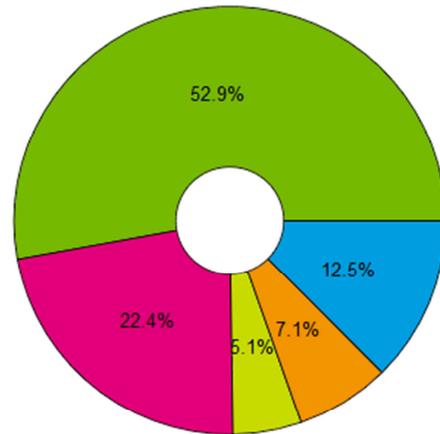


Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

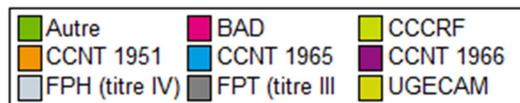
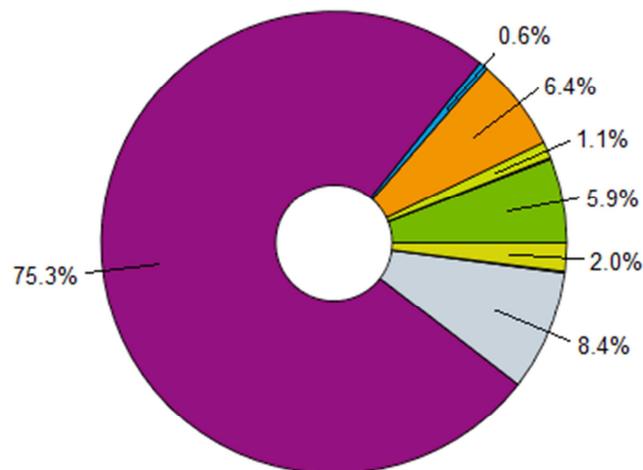
Structure du panel par année d'ouverture



Structure de la base FINESS de référence par année d'ouverture



Structure du panel par statut majoritaire – IME



III – Offre de service – IME

Synthèse de l'offre de service

Les IME du panel ont une capacité moyenne de 57 places contre 54 dans la base de référence.

Des disparités régionales sont observées : les régions Martinique, Corse, Guyane et Occitanie ont des capacités installées en moyenne inférieures à 50 places, et les régions Hauts de France, Grand-Est et Réunion ont des capacités installées en moyenne supérieures ou égales à 70 places.

Les IME réalisent 66 % de leurs journées en semi-internat et comptent également 27 % de journées d'internat et 10 % d'externat.

Les taux de réalisation de l'activité sont proches de 100 %.

57 % des IME du panel accompagnent des personnes au titre de l'amendement Creton. Cela représente 5 % des journées réalisées.

Lorsqu'ils quittent l'IME, les adolescents concernés par l'amendement Creton sont généralement orientés en ESAT (41 %), en foyers de vie (46 %) et en MAS (13 %).

Le taux d'occupation permet de mesurer la mobilisation des places installées et indique le niveau d'activité de l'IME. Les IME du panel affichent un taux d'occupation médian et moyen de 90 %.

10 % des IME ont un taux d'occupation inférieur à 78 %, et 10 % ont un taux d'occupation supérieur à 103 %.

Des disparités régionales sont observées : le taux d'occupation médian varie de 70 % en Corse à 93 % en Nouvelle-Aquitaine.

Constats principaux des analyses des facteurs associés à la variabilité du taux d'occupation :

Les seules variables associées aux résultats du taux d'occupation dans notre analyse sont l'année d'ouverture, le statut majoritaire du personnel, les modalités d'accueil, les déficiences (au sens FINESS), la taille en nombre de places et les aires urbaines.

Les taux d'occupation sont sensiblement identiques, quels que soient l'année d'ouverture de l'IME et le statut majoritaire du personnel.

Le taux d'occupation est légèrement plus élevé lorsque le mode d'accueil est l'internat.

Les taux d'occupation sont significativement plus élevés lorsque les personnes accueillies sont majoritairement polyhandicapées. À l'inverse, le taux d'occupation est significativement plus faible quand la population accueillie en IME est composée en majorité de déficients psychiques.

Le taux d'occupation varie significativement selon la taille des IME : les IME de grandes tailles (plus de 100 places) ont des taux d'occupation plus bas.

Enfin la disparité des territoires peut expliquer la dispersion des données observées : les IME implantés dans des communes isolées ont des taux d'occupation plus faibles.

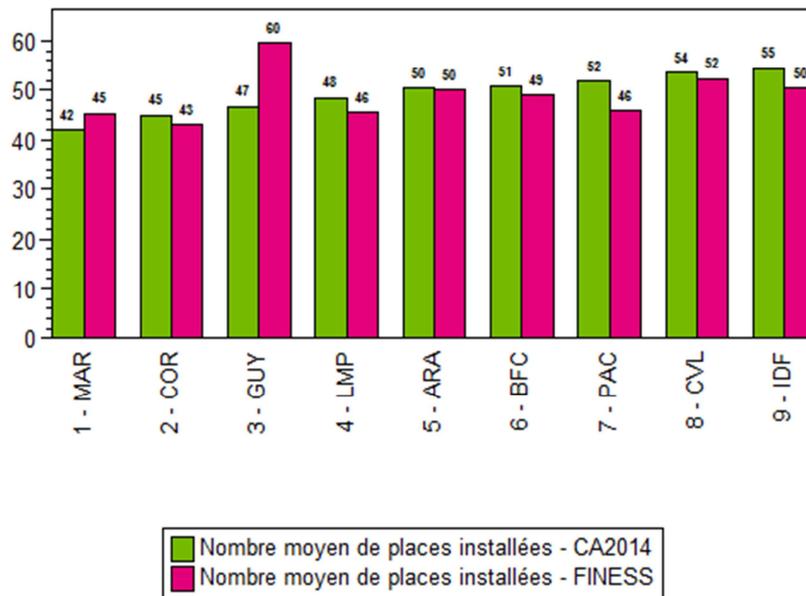
Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Capacité moyenne installée FINESS et panel CA 2014 par région – IME

Nombre moyen de places installées – FINESS janvier 2015 : 54

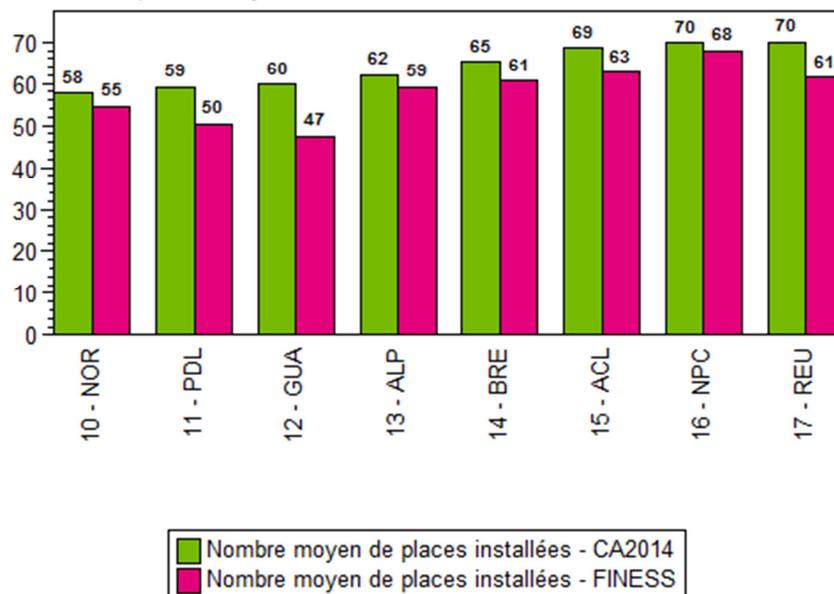
Nombre moyen de places installées – CA 2014 : 57

Nombre de places moyen

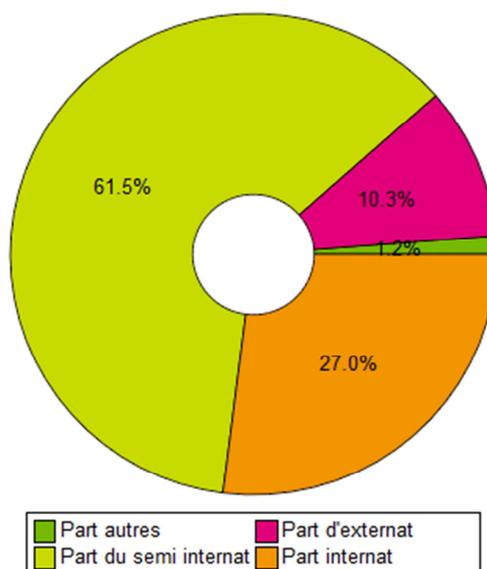


Nouvelles régions 2016 : libellé court	Nouvelles régions 2016
ACL	Grand-Est
ALP	Nouvelle-Aquitaine
ARA	Auvergne-Rhône-Alpes
BFC	Bourgogne-Franche-Comté
BRE	Bretagne
COR	Corse
CVL	Centre-Val de Loire
GUA	Guadeloupe
GUY	Guyane
IDF	Île-de-France
LMP	Occitanie
MAR	Martinique
NOR	Normandie
NPC	Hauts-de-France
PAC	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PDL	Pays de la Loire
REU	La Réunion

Nombre de places moyen



Répartition des journées réalisées par modalité d'accueil – IME



Taux de réalisation de l'activité par modalité d'accueil – IME

Modalité d'accueil	Nombre de journées réalisées	Nombre de journées prévisionnelles	Taux de réalisation de l'activité (*)
1 - EXTERNAT	1 127 220	1 118 390	101 %
2 - INTERNAT	2 969 499	3 094 162	96 %
3 - SEMI-INTERNAT	6 761 683	6 505 094	104 %
4 - AUTRE	137 286	138 083	99 %
Total CA 2014	10 995 688	10 855 729	101 %

(*) Le taux de réalisation de l'activité est calculé pour les ESMS ayant saisi les deux variables nombre de journées prévisionnelles et nombre de journées réalisées.

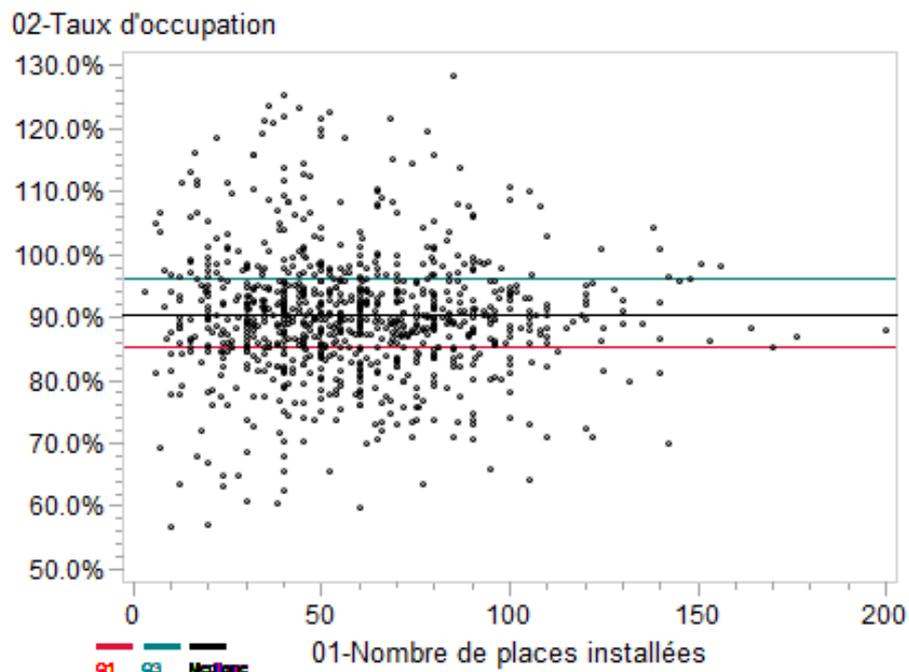
Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Les jeunes relevant de l'amendement Creton dans le panel – IME

Nombre de structures autorisées financées	963
Nombre de structures qui recourent au dispositif Creton	551
Part (%) de structures qui recourent au dispositif Creton	57 %
Nombre de journées prévisionnelles – TOTAL	10 885 608
Nombre de journées prévisionnelles relevant de l'amendement Creton – TOTAL	515 337
- dont nombre de journées prévisionnelles relevant de l'amendement Creton orientées ESAT	216 086
- dont nombre de journées prévisionnelles relevant de l'amendement Creton orientées MAS	64 337
- dont nombre de journées prévisionnelles relevant de l'amendement Creton orientées Foyer	234 914
Part des journées prévisionnelles relevant de l'amendement Creton – TOTAL	5 %
Nombre de journées réalisées – TOTAL CA 2014	11 028 930
Nombre de journées réalisées relevant de l'amendement Creton – TOTAL	603 549
- dont nombre de journées réalisées relevant de l'amendement Creton orientées ESAT	247 709
- dont nombre de journées réalisées relevant de l'amendement Creton orientées MAS	76 208
- dont nombre de journées réalisées relevant de l'amendement Creton orientées Foyer	279 632
Part des journées réalisées relevant de l'amendement Creton – TOTAL	5 %

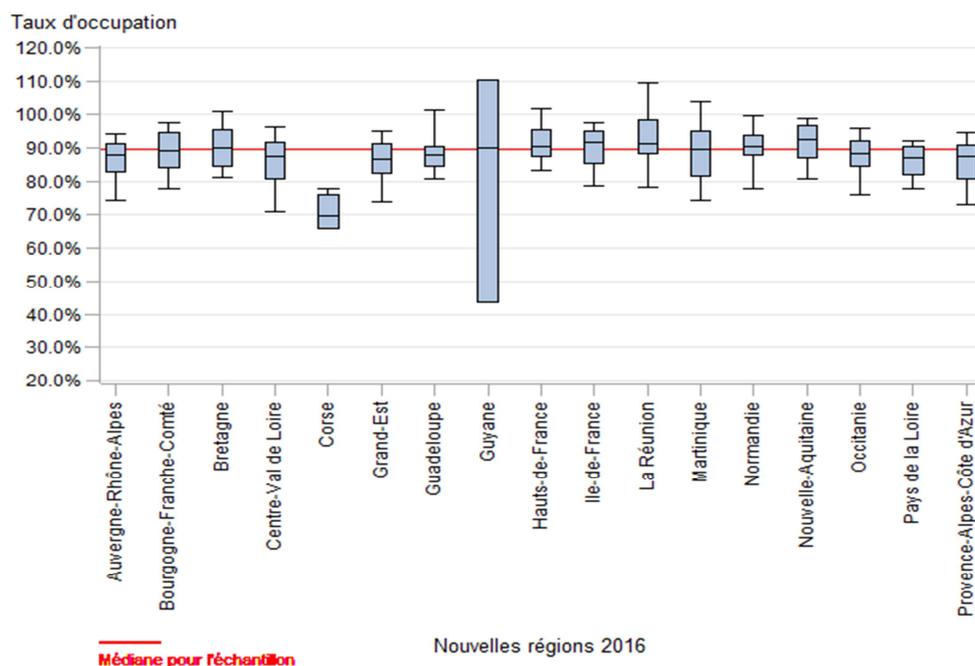
(*) Nombre de structures autorisées et financées avec un nombre de journées réalisées saisies.

Taux d'occupation en fonction de la capacité installée – IME



Taux d'occupation corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Nouvelles régions 2016	Taux d'occupation – IME							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	106	75 %	84 %	89 %	93 %	98 %	88 %	1.31
Bourgogne-Franche-Comté	62	78 %	84 %	90 %	97 %	106 %	90 %	1.36
Bretagne	43	81 %	86 %	91 %	98 %	109 %	93 %	1.34
Centre-Val de Loire	35	71 %	82 %	88 %	94 %	105 %	88 %	1.48
Corse	4	66 %	66 %	70 %	76 %	78 %	71 %	1.19
Grand-Est	87	77 %	83 %	87 %	93 %	101 %	89 %	1.32
Guadeloupe	6	81 %	85 %	88 %	90 %	101 %	87 %	1.25
Guyane	3	43 %	43 %	90 %	111 %	111 %	98 %	2.55
Hauts-de-France	96	84 %	88 %	92 %	98 %	109 %	93 %	1.30
Île-de-France	139	82 %	87 %	92 %	97 %	100 %	91 %	1.22
Martinique	8	74 %	82 %	89 %	95 %	104 %	87 %	1.40
Normandie	53	80 %	88 %	91 %	96 %	105 %	93 %	1.31
Nouvelle-Aquitaine	61	81 %	88 %	93 %	98 %	110 %	93 %	1.35
Occitanie	90	77 %	85 %	89 %	95 %	99 %	89 %	1.27
Océan Indien	9	78 %	88 %	91 %	98 %	110 %	94 %	1.40
Pays de la Loire	45	78 %	82 %	89 %	91 %	96 %	89 %	1.23
Provence-Alpes-Côte d'Azur	62	73 %	81 %	88 %	93 %	101 %	89 %	1.38
Total CA 2014	909	78 %	85 %	90 %	95 %	103 %	90 %	1.32



Analyse de la variabilité du taux d'occupation – variables statistiquement significatives

Variables catégorielles		Nombre de structures	Moyenne pondérée	p value et seuils de significativité : 1 % ***, 5 % **, 10 %, >10 % non significatif (ns)
Modalité d'accueil				
Modalité Accueil Externat :	Non	777	90 %	0.0008 **
Modalité Accueil Externat :	Oui	132	91 %	Référence
Modalité Accueil Internat :	Non	391	88 %	0.0000 ***
Modalité Accueil Internat :	Oui	518	92 %	Référence
Modalité Accueil Semi-Internat :	Non	151	90 %	0.0013 **
Modalité Accueil Semi-Internat :	Oui	758	91 %	Référence
Déficiences				
Autorisation Déficients psychiques : Non		896	91 %	0.0152 **
Autorisation Déficients psychiques : Oui		13	83 %	Référence
Autorisation Polyhandicapés :	Non	822	90 %	0.0021 **
Autorisation Polyhandicapés :	Oui	87	94 %	Référence
Taille (en nombre de places)				
Moins de 20 places		55	90 %	0.0688 *
[20 places-50 places [321	91 %	0.0069 **
[50 places-100 places [465	91 %	0.0968 *
Plus de 100 places		68	89 %	Référence
Aire urbaine				
Grandes AU		592	91 %	0.0077 **
Autres AU		114	91 %	0.0344 **
Communes périurbaines		122	91 %	0.0064 **
Autres Communes multi polarisées		37	88 %	0.9552 ns
Communes isolées		44	87 %	Référence

IV – Ressources humaines – IME

Synthèse des ressources humaines

Le personnel est réparti comme suit dans notre panel : personnel d'administration et de gestion (6 %), personnel de services généraux (18 %), personnel de direction et encadrement (6 %), personnel socio-éducatif (54 %), personnel médical (1 %), personnel paramédical (10 %) et autres fonctions (3 %).

Le taux d'encadrement total moyen observé au niveau national est de 0,634 ETP par personne accueillie et la médiane est égale à 0,664. 10 % des IME ont un taux d'encadrement total inférieur à 0,416, et 10 % ont un taux d'encadrement total supérieur à 1,136.

Des disparités régionales sont observées : hors les DOM, les régions Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont des taux d'encadrement moyens et médians plus élevés, alors que les Hauts-de-France et le Grand-Est ont des taux d'encadrement total plus faibles.

Le cœur des emplois en IME concerne les fonctions éducatives, pédagogiques et sociales (taux d'encadrement médian égal à 0,344 ETP par personne accueillie) ; à l'inverse, le volet médical est très peu représenté (taux d'encadrement médian égal à 0,006 ETP par personne accueillie).

Le coût moyen salarial d'un ETP s'élève à 44 484 euros, et la médiane est égale à 44 639 euros. Pour 10 % des IME, le coût salarial d'un ETP est inférieur à 38 460 euros, et 10 % ont un coût salarial par ETP supérieur à 51 542 euros.

Des disparités régionales sont observées : hors les DOM, les régions Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France et le Grand-Est ont les coûts salariaux moyens plus faibles.

Logiquement, le coût salarial médian d'un ETP pour les fonctions socio-éducatives est plus faible (26 259 euros) que pour les fonctions médicales (74 457 euros) ou paramédicales (32 804 euros).

Enfin, le coût du recours à des intervenants extérieurs dans les IME (poids du personnel extérieur) représente en moyenne 0,7 % du total CA 2014 de la dépense.

Constats principaux des analyses des facteurs associés à la variabilité du taux d'encadrement total CA 2014 :

Les variables associées aux résultats du taux d'encadrement sont l'année d'ouverture, le statut majoritaire du personnel, les modalités d'accueil, les déficiences (au sens FINESS), la taille en nombre de places et les aires urbaines

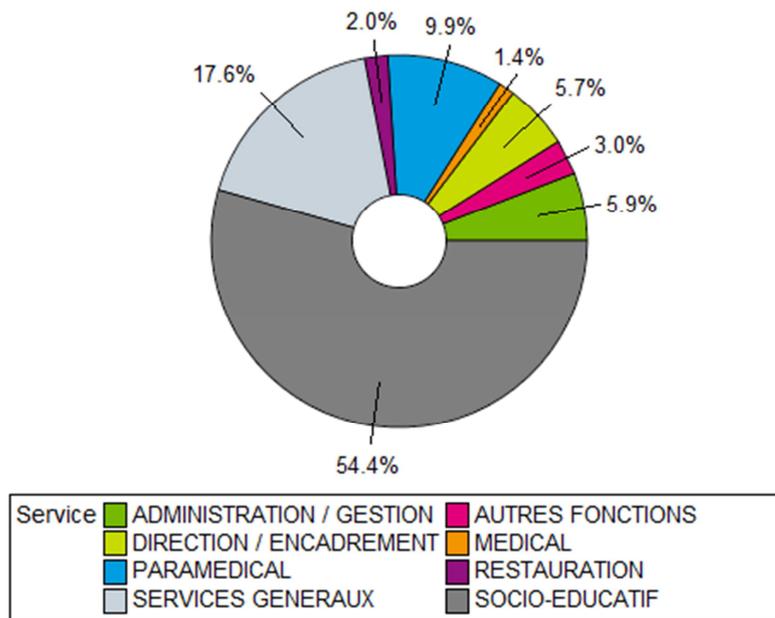
On observe que la variable « aire urbaine » n'a pas d'influence sur le taux d'encadrement.

Les taux d'encadrement sont significativement plus élevés dans les IME ouverts après 2000, de petite taille (en nombre de places installées), avec un accueil majoritairement en internat, qui accueillent des enfants atteints de troubles autistiques ou de polyhandicap.

À l'inverse, les taux d'encadrement sont significativement plus faibles dans les IME ouverts avant les années 1990, de grande taille (en nombre de places installées) et accueillant en majorité des enfants déficients intellectuels.

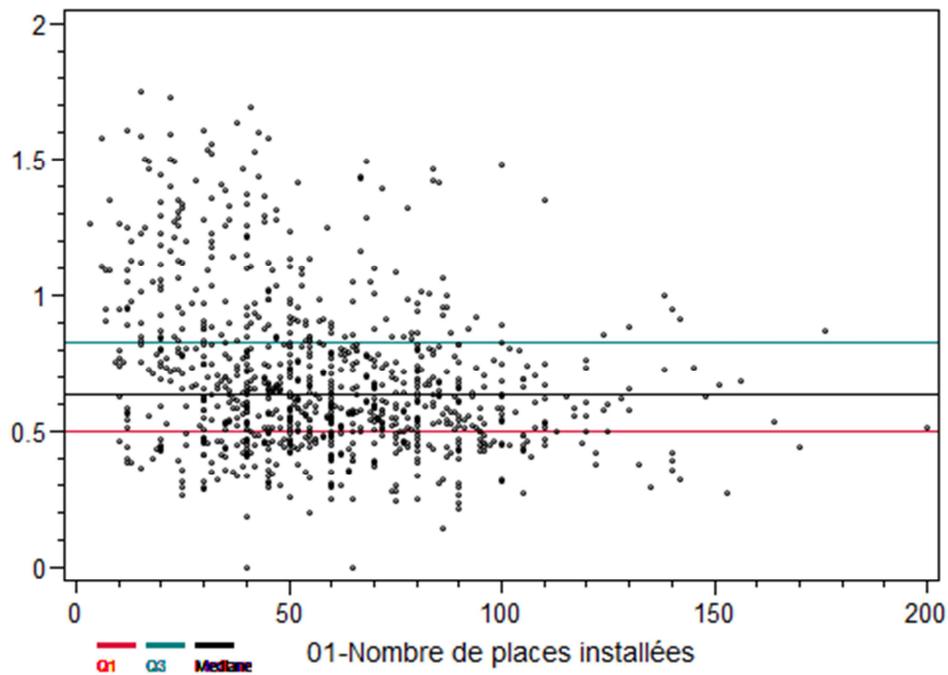
Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Répartition (en % d'ETP) du personnel des établissements – IME



Taux d'encadrement en fonction de la capacité installée – IME

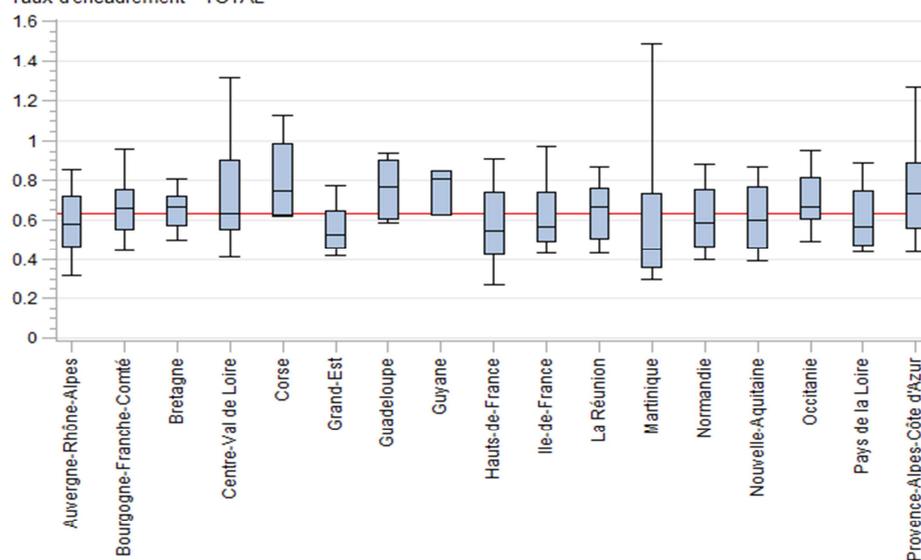
11-Taux d'encadrement - TOTAL



Taux d'encadrement – Total CA 2014 corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = IME								
Nouvelles régions 2016	Taux d'encadrement							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	110	0.327	0.476	0.634	0.801	1.052	0.641	3.22
Bourgogne-Franche-Comté	61	0.452	0.570	0.695	0.832	1.124	0.726	2.49
Bretagne	42	0.518	0.579	0.678	0.780	0.971	0.657	1.88
Centre-Val de Loire	40	0.419	0.559	0.682	0.984	1.479	0.729	3.53
Corse	4	0.619	0.627	0.743	0.989	1.127	0.718	1.82
Grand-Est	88	0.421	0.463	0.537	0.679	0.945	0.614	2.24
Guadeloupe	6	0.582	0.607	0.766	0.897	0.938	0.669	1.61
Guyane	3	0.627	0.627	0.805	0.846	0.846	0.684	1.35
Hauts-de-France	105	0.281	0.437	0.573	0.794	1.094	0.586	3.89
Ile-de-France	138	0.434	0.498	0.588	0.850	1.280	0.684	2.95
Martinique	8	0.296	0.359	0.449	0.734	1.489	0.491	5.02
Normandie	56	0.399	0.487	0.596	0.833	0.977	0.611	2.45
Nouvelle-Aquitaine	63	0.392	0.472	0.613	0.814	0.987	0.629	2.52
Occitanie	91	0.499	0.606	0.687	0.876	1.096	0.735	2.20
Océan Indien	11	0.479	0.503	0.693	0.793	0.939	0.675	1.96
Pays de la Loire	47	0.437	0.474	0.579	0.823	1.465	0.720	3.35
Provence-Alpes-Côte d'Azur	63	0.459	0.561	0.753	0.904	1.394	0.795	3.04
Total CA 2014	936	0.416	0.500	0.634	0.823	1.136	0.664	2.73

Taux d'encadrement - TOTAL



Médiane pour l'échantillon

Nouvelles régions 2016

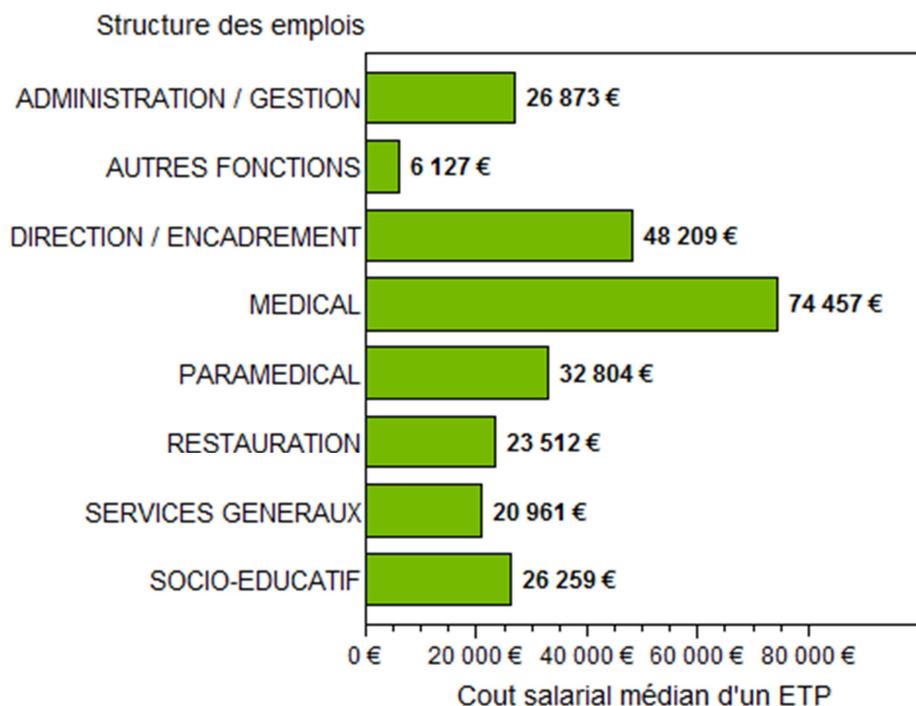
Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Taux d'encadrement corrigé des valeurs « très extrêmes » par profil des emplois (*)

Taux d'encadrement par profil des emplois (nb ETP par place)	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée
ADMINISTRATION/GESTION	927	0.019	0.026	0.038	0.051	0.068	0.039
DIRECTION/ENCADREMENT	921	0.017	0.028	0.036	0.049	0.067	0.038
MÉDICAL	779	0.002	0.003	0.006	0.013	0.022	0.009
PARAMÉDICAL	927	0.026	0.038	0.055	0.083	0.128	0.066
SERVICES GÉNÉRAUX	913	0.042	0.070	0.112	0.164	0.215	0.118
SOCIO ÉDUCATIVE	931	0.207	0.263	0.344	0.458	0.640	0.360

(*) Attention : Le taux d'encadrement Total CA 2014 moyen pondéré est différent de la somme des taux d'encadrement moyens pondérés par profil de personnel, car chaque taux est corrigé distinctement de ses valeurs très extrêmes sur l'ensemble du panel toutes structures confondues.

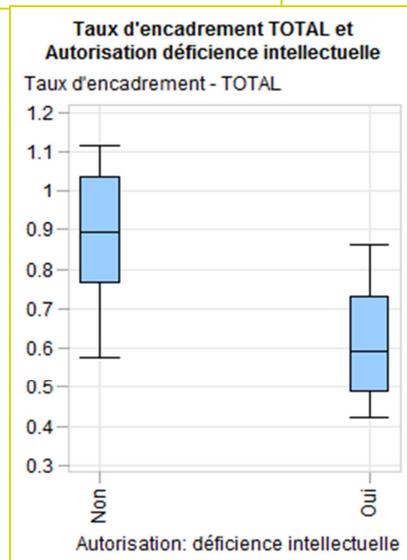
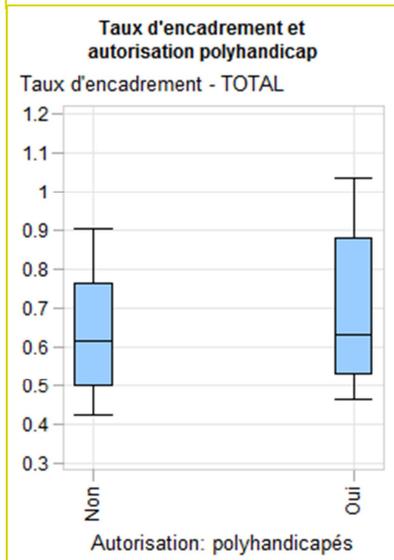
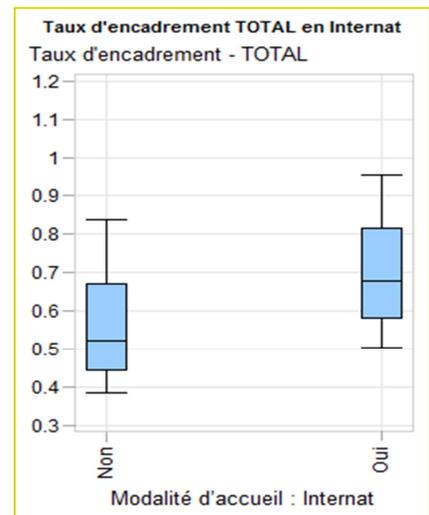
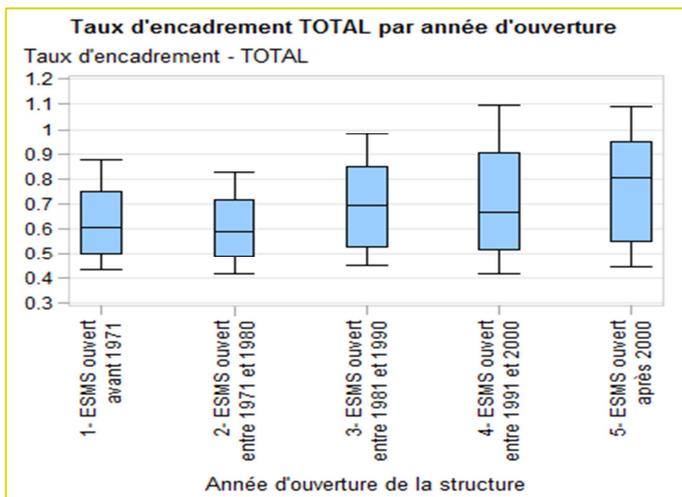
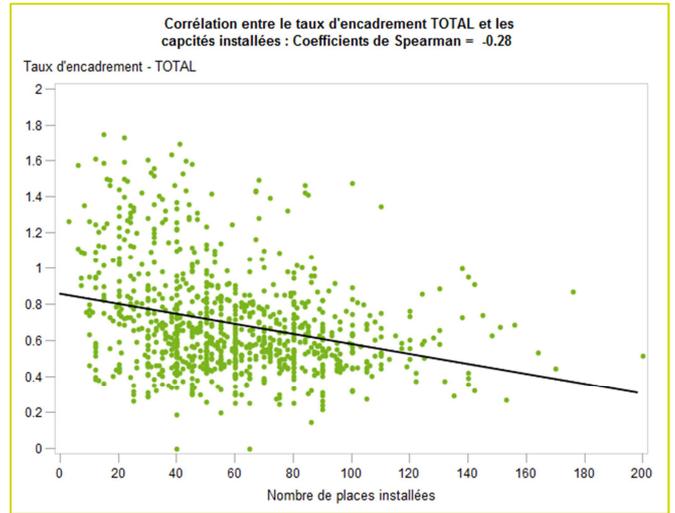
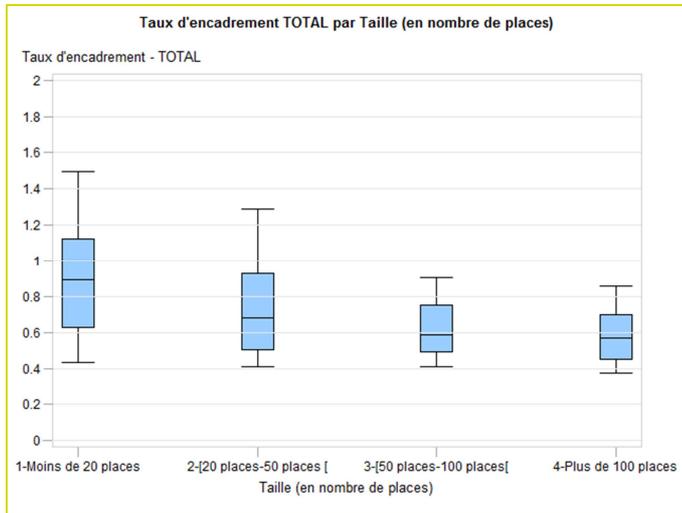
Coût salarial médian d'un ETP par structure des emplois – IME



Analyse de la variabilité du taux d'encadrement total – variables statistiquement significatives

Variables catégorielles	Nombre de structures	Moyenne pondérée	plus-value et seuils de significativité : 1 % *** 5 % ** 10 % * >10 % ns (non significatif) en comparaison de la référence
Année d'ouverture			
ESMS ouverts avant 1971	500	0.645	0.0121 **
ESMS ouverts entre 1971 et 1980	230	0.635	0.0171 **
ESMS ouverts entre 1981 et 1990	45	0.663	0.0734 *
ESMS ouverts entre 1991 et 2000	61	0.806	0.9119 ns
ESMS ouverts après 2000	96	0.943	Référence
Modalité d'accueil			
Modalité Accueil Autre : Non	860	0.653	0.0016 **
Modalité Accueil Autre : Oui	76	0.767	Référence
Modalité Accueil Internat : Non	403	0.524	0.0000 ***
Modalité Accueil Internat : Oui	533	0.752	Référence
Déficiences			
Autorisation Autistes : Non	666	0.632	0.0001 ***
Autorisation Autistes : Oui	270	0.754	Référence
Autorisation Déficients intellectuels : Non	122	1.059	0.0000 ***
Autorisation Déficients intellectuels : Oui	814	0.640	Référence
Autorisation Déficients psychiques : Non	923	0.664	0.0390 **
Autorisation Déficients psychiques : Oui	13	0.684	Référence
Autorisation Polyhandicapés : Non	851	0.648	0.0000 ***
Autorisation Polyhandicapés : Oui	85	0.803	Référence
Autorisation Tous types déficiences : Non	924	0.663	0.0440 **
Autorisation Tous types déficiences : Oui	12	0.725	Référence
Taille (en nombre de places)			
Moins de 20 places	60	0.967	0.0000 ***
[20 places-50 places[339	0.748	0.0000 ***
[50 places-100 places[480	0.631	0.0134 **
Plus de 100 places	69	0.588	Référence

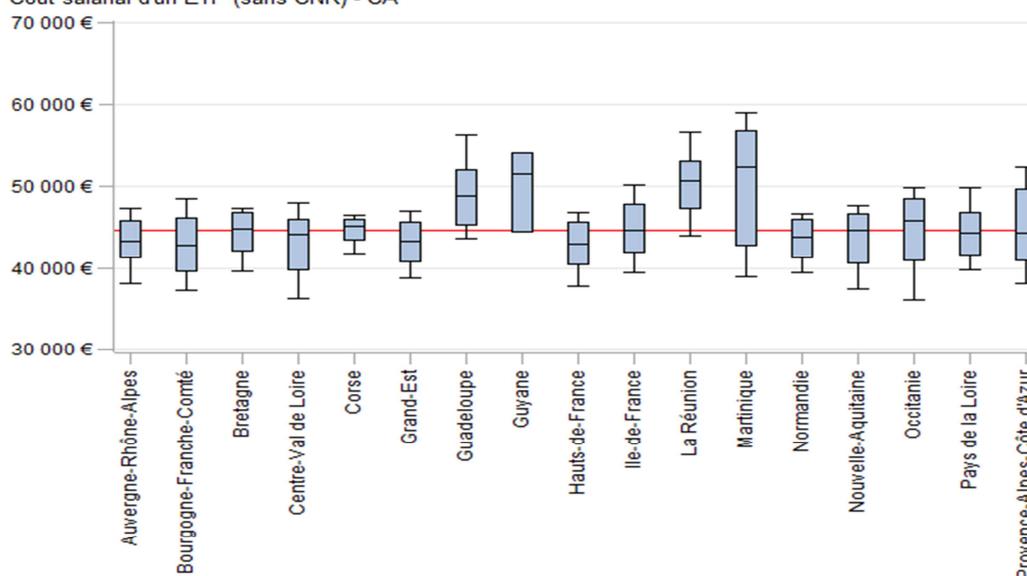
Constats principaux des analyses des variables associées à la variabilité du taux d'encadrement



Coût salarial d'un ETP corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Nouvelles régions 2016	Coût salarial d'un ETP – IME							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	110	37 950 €	41 318 €	43 710 €	46 688 €	49 308 €	43 436 €	1.30
Bourgogne-Franche-Comté	61	37 648 €	40 546 €	44 361 €	46 623 €	50 077 €	43 226 €	1.33
Bretagne	43	40 142 €	42 327 €	45 769 €	47 124 €	48 596 €	44 718 €	1.21
Centre-Val de Loire	40	36 893 €	40 432 €	44 887 €	47 289 €	50 737 €	44 259 €	1.38
Corse	4	41 786 €	43 460 €	45 191 €	45 877 €	46 504 €	44 650 €	1.11
Grand-Est	88	39 088 €	41 011 €	43 808 €	45 963 €	49 322 €	43 558 €	1.26
Guadeloupe	6	43 608 €	45 356 €	48 831 €	51 937 €	56 421 €	49 196 €	1.29
Guyane	3	44 397 €	44 397 €	51 542 €	54 249 €	54 249 €	50 736 €	1.22
Hauts-de-France	105	38 244 €	40 965 €	43 414 €	46 162 €	49 169 €	44 009 €	1.29
Île-de-France	139	39 413 €	42 454 €	45 009 €	48 759 €	52 181 €	44 819 €	1.32
Martinique	8	38 989 €	42 857 €	52 305 €	56 777 €	58 992 €	49 606 €	1.51
Normandie	63	39 571 €	41 374 €	44 111 €	46 481 €	52 891 €	44 569 €	1.34
Nouvelle-Aquitaine	63	37 609 €	40 839 €	45 167 €	47 203 €	50 922 €	44 234 €	1.35
Occitanie	92	36 577 €	42 115 €	46 441 €	49 000 €	51 806 €	45 209 €	1.42
Océan Indien	11	44 214 €	47 304 €	51 972 €	56 090 €	57 157 €	50 772 €	1.29
Pays de la Loire	48	39 757 €	41 582 €	44 477 €	47 860 €	51 367 €	45 058 €	1.29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	63	38 106 €	41 012 €	46 075 €	50 605 €	54 719 €	44 987 €	1.44
Total CA 2014	947	38 460 €	41 534 €	44 639 €	47 688 €	51 542 €	44 484 €	1.34

Coût salarial d'un ETP (sans CNR) - CA



Médiane pour l'échantillon

Nouvelles régions 2016

Poids du personnel extérieur corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = IME							
Nouvelles régions 2016	Poids du personnel extérieur						
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée
Auvergne-Rhône-Alpes	111	0.0 %	0.0 %	0.3 %	1.3 %	2.5 %	1.0 %
Bourgogne-Franche-Comté	58	0.0 %	0.1 %	0.5 %	1.3 %	3.9 %	0.9 %
Bretagne	44	0.0 %	0.0 %	0.3 %	0.7 %	1.7 %	0.5 %
Centre-Val de Loire	38	0.0 %	0.0 %	0.0 %	0.3 %	2.3 %	0.6 %
Corse	5	0.0 %	0.0 %	0.0 %	0.0 %	0.0 %	0.0 %
Grand-Est	89	0.0 %	0.0 %	0.1 %	1.2 %	2.4 %	0.7 %
Guadeloupe	6	-0.0 %	0.0 %	0.1 %	0.3 %	0.4 %	0.1 %
Guyane	3	0.0 %	0.0 %	0.5 %	3.7 %	3.7 %	0.7 %
Hauts-de-France	106	0.0 %	0.0 %	0.0 %	0.6 %	2.6 %	0.6 %
Île-de-France	141	0.0 %	0.0 %	0.3 %	1.2 %	2.5 %	1.0 %
Martinique	8	0.0 %	0.0 %	0.0 %	0.0 %	0.0 %	0.0 %
Normandie	61	0.0 %	0.0 %	0.0 %	0.7 %	2.6 %	0.6 %
Nouvelle-Aquitaine	62	0.0 %	0.0 %	0.1 %	1.7 %	3.4 %	1.0 %
Occitanie	92	0.0 %	0.0 %	0.1 %	1.2 %	2.8 %	0.8 %
Océan Indien	11	0.0 %	0.0 %	0.3 %	1.0 %	2.1 %	0.8 %
Pays de la Loire	47	0.0 %	0.0 %	0.1 %	0.3 %	1.1 %	0.2 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	64	0.0 %	0.0 %	0.3 %	1.2 %	2.6 %	0.8 %
Total CA 2014	946	0.0 %	0.0 %	0.2 %	1.0 %	2.5 %	0.7 %

V – Moyens financiers – IME

Synthèse des moyens financiers

Les principales analyses dégagées sur la situation budgétaire des IME étudiés sont les suivantes :

- une structure des recettes stable depuis plusieurs années, composée logiquement et majoritairement du produit de la tarification (92,8 % sur les CA de 2013 *versus* 93,1 % sur les CA 2014). L'écart entre la prévision (budget exécutoire [BE]) et la réalisation (compte administratif [CA]) est significatif : 4,5 % des charges brutes. Il traduit la sous-évaluation des recettes annexes lors de la fixation du BE ;
- une structure des dépenses stable, consacrée majoritairement aux charges en personnel : autour de 71 % ;
- des reprises d'excédents supérieures aux reprises de déficit ; elles s'établissent en moyenne à 6 168 euros par IME ;
- la part des crédits non reconductibles (CNR) dans le total des charges affectées aux IME (2,04 % soit en moyenne 39 265 euros par IME). Les CNR concernent principalement le groupe 2 (personnel) des dépenses.

La situation financière des IME observée est plutôt mitigée :

- un taux de marge brute médian de 8,7 %. Il est communément admis que le taux de marge brut, qui témoigne de la capacité de l'établissement à couvrir ses investissements futurs et leur financement ainsi que les provisions devant être constituées, doit se situer entre 7 % et 8 %. Cependant, ce résultat doit être modéré, car 25 % des IME ont un taux de marge brute inférieur ou égal à 4 %.
- un taux de capacité d'autofinancement (CAF) médian égal à 6,7 %. Ce taux permet d'apprécier la capacité de l'activité de l'IME à générer des excédents et, de ce fait, sa capacité à investir. Si le taux de CAF est estimé satisfaisant lorsqu'il est compris entre 5 et 10 %, ce résultat doit être nuancé, car il varie également très fortement. Ainsi, 16 % des IME du panel manquent d'autofinancement (CAF négative), ce qui signifie que ces établissements sont dans une situation fragile.

Le coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) :

- le coût médian net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) des IME de notre panel est égal à 36 189 euros. 10 % des IME ont un coût net par place inférieur à 24 465 euros, et 10 % ont un coût net par place supérieur à 64 898 euros ;
- des disparités régionales sont observées : les coûts nets par place médians varient de 41 784 euros en Centre-Val-de-Loire à 32 593 euros dans le Grand-Est.

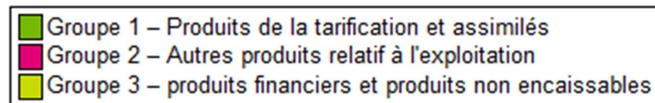
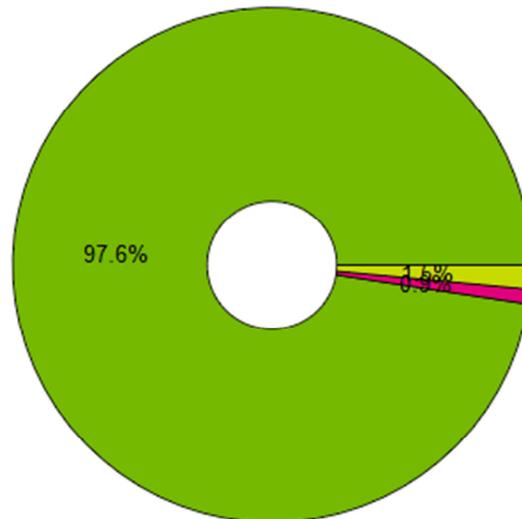
Constats principaux des analyses des facteurs associés à la variabilité du coût net à la place :

Les variables associées aux résultats du coût net à la place sont l'année d'ouverture, le statut majoritaire du personnel, les modalités d'accueil, les déficiences (au sens FINESS), la taille en nombre de places et les aires urbaines

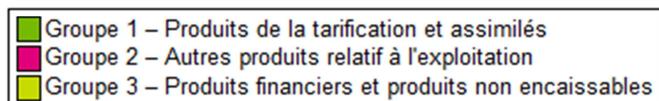
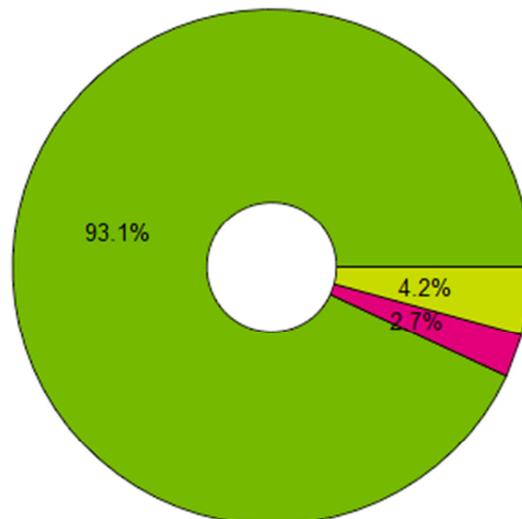
Les coûts nets à la place sont significativement plus élevés dans les IME de petite taille (en nombre de places installées), dont le statut majoritaire de personnel est UCANSS, ouverts après 2000, avec un accueil majoritairement en internat, qui accueillent des enfants atteints de troubles autistiques ou de polyhandicap.

À l'inverse, les coûts nets à la place sont significativement plus faibles dans les IME de grande taille (en nombre de places installées), dont le personnel relève de la fonction publique hospitalière et de la Convention collective nationale de travail des IME 1966, ouverts avant les années 90, et accueillant en majorité des enfants déficients intellectuels.

Structure des recettes par groupe sur la section d'exploitation – IME
Répartition des produits par groupe – BE

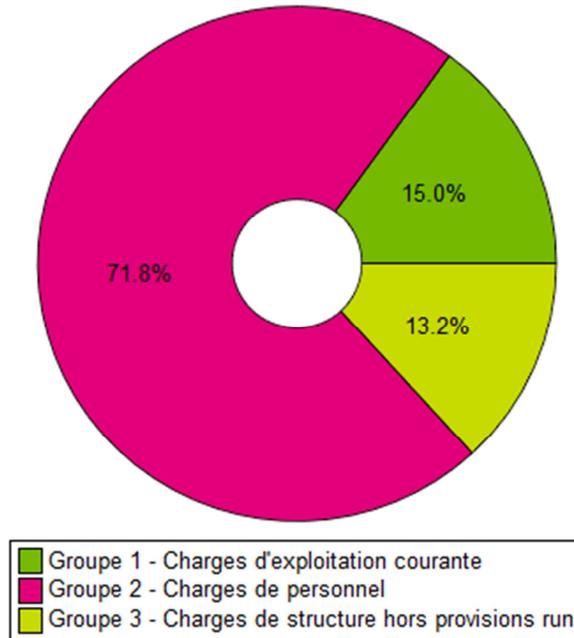


Répartition des produits par groupe – CA

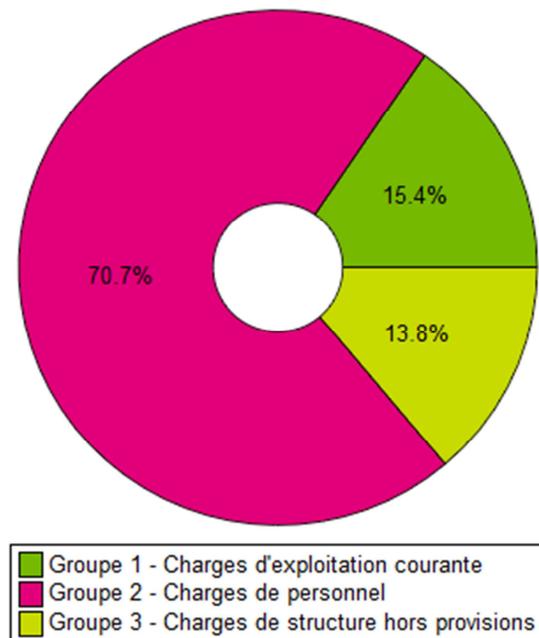


Structure des dépenses par groupe sur la section d'exploitation – IME

Répartition des dépenses par groupe – BE



Répartition des dépenses par groupe – CA



Les crédits non reconductibles (CNR) – IME

Emploi des CNR attribués aux ESMS par les ARS selon leur groupe de charges

Groupes	Montant des CNR				
	Montant des CNR	Montant moyen par ESMS	Montant moyen par place	Part des CNR dans chaque groupe	Part des groupes dans les CNR
Groupe 1 – Exploitation	2 037 490 €	6 724 €	119 €	1.83 %	17.13 %
Groupe 2 – Personnel	6 508 372 €	21 480 €	380 €	1.27 %	54.70 %
Groupe 3 – Structure	3 351 545 €	11 061 €	196 €	3.01 %	28.17 %
Total CA 2014	11 897 407 €	39 265 €	695 €	2.04 %	100.00 %

Transport – IME

Coût des transports d'usagers par place corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Nouvelles régions 2016	Coût des transports d'usagers par place installée							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	81	239 €	651 €	1 481 €	2 255 €	2 989 €	1 504 €	12.52
Bourgogne-Franche-Comté	45	301 €	783 €	2 135 €	2 658 €	3 020 €	1 787 €	10.02
Bretagne	31	315 €	1 366 €	2 299 €	2 905 €	3 253 €	2 044 €	10.32
Centre-Val de Loire	29	0 €	552 €	2 111 €	2 652 €	3 277 €	2 171 €	.
Corse	4	0 €	2 €	122 €	878 €	1 515 €	555 €	.
Grand-Est	61	726 €	1 304 €	1 924 €	2 487 €	3 024 €	1 897 €	4.16
Guadeloupe	4	1 034 €	1 338 €	1 796 €	2 039 €	2 126 €	1 580 €	2.06
Guyane	2	2 442 €	2 442 €	2 464 €	2 486 €	2 486 €	2 450 €	1.02
Hauts-de-France	84	20 €	381 €	1 093 €	1 850 €	2 380 €	1 201 €	119.18
Île-de-France	80	77 €	335 €	1 496 €	2 524 €	3 085 €	1 583 €	39.98
Martinique	6	51 €	1 041 €	1 655 €	2 116 €	2 231 €	1 471 €	43.98
Normandie	42	338 €	1 146 €	1 740 €	2 611 €	2 872 €	1 769 €	8.49
Nouvelle-Aquitaine	53	125 €	676 €	1 487 €	2 375 €	3 124 €	1 543 €	25.02
Occitanie	77	19 €	167 €	818 €	1 820 €	2 972 €	1 070 €	156.14
Océan Indien	8	748 €	1 446 €	2 085 €	2 312 €	2 834 €	1 817 €	3.79
Pays de la Loire	24	860 €	1 726 €	2 367 €	3 048 €	3 257 €	2 136 €	3.79
Provence-Alpes-Côte d'Azur	53	15 €	117 €	1 128 €	2 121 €	3 160 €	1 322 €	207.51
Total CA 2014	684	107 €	538 €	1 488 €	2 414 €	3 057 €	1 576 €	28.63

Part des transports d'usagers dans la dépense corrigée des valeurs « très extrêmes » par région

Nouvelles régions 2016	Parts des transports d'usager dans la dépense							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25e percentile (Q1)	Médiane	75e percentile (Q3)	9e décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport inter décile
Auvergne-Rhône-Alpes	81	0.6 %	1.3 %	3.2 %	4.6 %	6.2 %	3.2 %	10.45
Bourgogne-Franche-Comté	45	0.6 %	1.9 %	4.7 %	6.2 %	7.0 %	4.4 %	11.93
Bretagne	31	0.5 %	2.9 %	3.5 %	6.0 %	7.0 %	4.4 %	12.97
Centre-Val de Loire	29	0.0 %	1.1 %	3.8 %	5.4 %	6.6 %	4.2 %	.
Corse	4	0.0 %	0.0 %	0.2 %	2.4 %	4.2 %	1.1 %	.
Grand-Est	61	0.9 %	2.3 %	4.1 %	5.2 %	6.3 %	3.9 %	7.06
Guadeloupe	4	2.3 %	2.8 %	3.7 %	4.7 %	5.3 %	3.7 %	2.29
Guyane	2	4.3 %	4.3 %	4.4 %	4.5 %	4.5 %	4.4 %	1.03
Hauts-de-France	84	0.0 %	1.0 %	2.7 %	4.8 %	6.5 %	3.3 %	138.22
Île-de-France	80	0.2 %	0.9 %	3.8 %	5.2 %	6.7 %	3.4 %	35.44
Martinique	6	0.2 %	1.9 %	4.2 %	5.1 %	5.4 %	3.7 %	28.41
Normandie	42	0.8 %	2.8 %	4.3 %	6.2 %	7.0 %	4.5 %	8.55
Nouvelle-Aquitaine	53	0.2 %	1.1 %	3.0 %	5.0 %	5.8 %	3.3 %	25.74
Occitanie	77	0.1 %	0.4 %	2.0 %	3.9 %	5.4 %	2.4 %	109.75
Océan Indien	8	1.8 %	2.4 %	5.0 %	5.9 %	6.6 %	4.1 %	3.76
Pays de la Loire	24	2.2 %	3.3 %	5.7 %	6.3 %	7.2 %	4.6 %	3.22
Provence-Alpes-Côte d'Azur	53	0.0 %	0.3 %	2.4 %	4.5 %	5.8 %	2.8 %	178.45
Total CA 2014	684	0.2 %	1.1 %	3.3 %	5.2 %	6.6 %	3.5 %	31.67

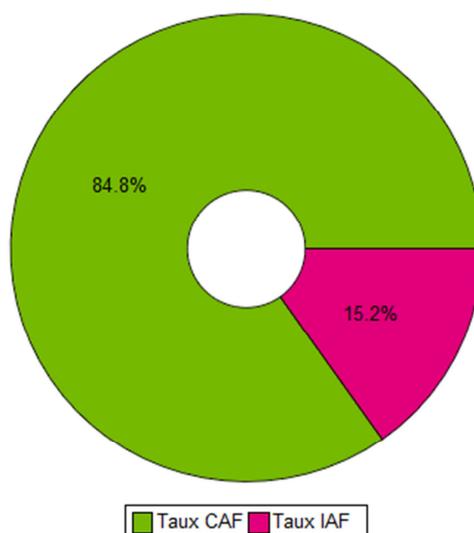
Part des prestations extérieures dans la dépense corrigée des valeurs « très extrêmes » par région

Nouvelles régions 2016	Parts des prestations extérieures dans la dépense						
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée
Auvergne-Rhône-Alpes	112	0.1 %	0.5 %	3.0 %	4.8 %	5.9 %	2.8 %
Bourgogne-Franche-Comté	64	0.1 %	0.4 %	2.2 %	3.7 %	4.7 %	1.9 %
Bretagne	44	0.0 %	0.2 %	0.6 %	2.8 %	4.4 %	1.5 %
Centre-Val de Loire	40	0.2 %	1.1 %	3.1 %	3.8 %	5.5 %	3.0 %
Corse	5	0.2 %	2.0 %	2.9 %	3.3 %	3.7 %	2.6 %
Grand-Est	91	0.1 %	0.3 %	1.9 %	4.3 %	5.8 %	2.2 %
Guadeloupe	6	0.0 %	0.1 %	0.3 %	2.5 %	2.9 %	0.4 %
Guyane	3	0.0 %	0.0 %	2.3 %	2.7 %	2.7 %	0.8 %
Hauts-de-France	104	0.0 %	0.1 %	0.4 %	2.8 %	5.8 %	1.7 %
Île-de-France	142	0.1 %	1.1 %	2.9 %	4.4 %	6.1 %	3.1 %
Martinique	8	0.0 %	0.9 %	4.3 %	5.9 %	7.2 %	3.3 %
Normandie	63	0.0 %	0.0 %	0.4 %	3.8 %	4.8 %	1.9 %
Nouvelle-Aquitaine	63	0.0 %	0.1 %	0.5 %	3.9 %	5.0 %	1.6 %
Occitanie	93	0.0 %	0.1 %	0.4 %	2.7 %	3.7 %	1.4 %
Océan Indien	11	0.2 %	1.4 %	3.5 %	4.5 %	4.7 %	2.8 %
Pays de la Loire	49	0.2 %	0.8 %	2.8 %	3.8 %	5.0 %	2.6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	63	0.0 %	0.1 %	0.5 %	3.3 %	4.2 %	1.5 %
Total CA 2014	961	0.0 %	0.2 %	1.7 %	3.9 %	5.4 %	2.2 %

Taux de capacité d'autofinancement (CAF) corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = IME								
Nouvelles régions 2016	Taux de CAF							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	110	-1.9 %	3.0 %	7.5 %	10.7 %	18.6 %	8.3 %	-9.74
Bourgogne-Franche-Comté	62	-2.2 %	2.4 %	5.8 %	11.2 %	19.6 %	8.2 %	-9.08
Bretagne	41	-2.9 %	0.7 %	4.6 %	11.5 %	16.1 %	6.3 %	-5.54
Centre-Val de Loire	40	1.1 %	3.9 %	6.1 %	9.9 %	19.8 %	7.7 %	17.45
Corse	5	3.3 %	3.4 %	5.1 %	9.1 %	19.0 %	7.4 %	5.78
Grand-Est	91	0.2 %	3.2 %	6.5 %	12.8 %	16.6 %	8.3 %	69.40
Guadeloupe	6	-11.7 %	-0.5 %	7.5 %	8.7 %	35.5 %	15.1 %	-3.05
Guyane	2	0.3 %	0.3 %	4.6 %	9.0 %	9.0 %	1.9 %	28.22
Hauts-de-France	104	0.0 %	2.6 %	7.6 %	13.3 %	19.9 %	8.9 %	461.65
Ile-de-France	135	-3.0 %	1.2 %	7.5 %	14.0 %	20.4 %	9.1 %	-6.78
Martinique	8	-5.6 %	-0.2 %	6.2 %	17.6 %	19.8 %	9.0 %	-3.52
Normandie	63	-1.8 %	1.6 %	5.0 %	8.9 %	13.8 %	6.7 %	-7.56
Nouvelle-Aquitaine	61	1.1 %	3.3 %	5.7 %	8.9 %	12.0 %	6.2 %	10.97
Occitanie	93	-1.0 %	3.7 %	7.8 %	11.6 %	17.5 %	8.2 %	-17.62
Océan Indien	11	4.0 %	4.3 %	8.3 %	11.8 %	19.0 %	11.8 %	4.77
Pays de la Loire	49	0.0 %	3.5 %	6.6 %	10.5 %	26.2 %	8.7 %	1023.8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	64	-1.5 %	4.0 %	6.8 %	10.6 %	16.0 %	8.1 %	-10.50
Total CA 2014	945	-1.4 %	2.8 %	6.7 %	11.4 %	18.6 %	8.2 %	-13.40

Répartition (en nombre d'IME) des taux de CAF et des taux d'IAF



Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Taux de marge brute corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = IME								
Nouvelles régions 2016	Taux de marge brute							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	112	-2.5 %	3.2 %	7.4 %	11.7 %	16.4 %	7.5 %	-6.56
Bourgogne-Franche-Comté	63	0.8 %	3.0 %	6.9 %	12.7 %	17.8 %	9.2 %	22.15
Bretagne	44	-3.5 %	1.8 %	7.0 %	12.2 %	21.1 %	10.1 %	-6.02
Centre-Val de Loire	40	1.4 %	4.4 %	10.6 %	15.2 %	18.5 %	10.0 %	13.34
Corse	5	7.2 %	8.4 %	26.9 %	29.5 %	30.0 %	19.6 %	4.19
Grand-Est	91	0.7 %	4.3 %	7.7 %	12.6 %	16.7 %	8.2 %	23.02
Guadeloupe	6	-9.6 %	1.1 %	10.1 %	17.8 %	26.0 %	16.1 %	-2.71
Guyane	2	0.9 %	0.9 %	6.7 %	12.6 %	12.6 %	3.4 %	13.86
Hauts-de-France	105	1.5 %	6.1 %	10.4 %	15.6 %	22.6 %	11.1 %	15.19
Ile-de-France	138	-2.1 %	4.2 %	9.3 %	14.4 %	20.7 %	10.6 %	-9.70
Martinique	8	-5.4 %	-3.9 %	0.3 %	23.4 %	25.4 %	9.2 %	-4.67
Normandie	63	-1.3 %	3.3 %	8.4 %	11.5 %	16.9 %	8.5 %	-13.24
Nouvelle-Aquitaine	63	0.3 %	4.8 %	8.4 %	13.9 %	17.5 %	9.9 %	52.10
Occitanie	93	0.9 %	4.3 %	9.5 %	13.9 %	16.6 %	8.4 %	17.55
Océan Indien	11	4.2 %	5.2 %	7.8 %	14.7 %	16.1 %	10.4 %	3.85
Pays de la Loire	49	1.5 %	5.3 %	10.0 %	13.4 %	21.3 %	9.0 %	14.25
Provence-Alpes-Côte d'Azur	64	-1.8 %	3.1 %	8.8 %	14.1 %	17.9 %	8.2 %	-9.79
Total CA 2014	957	-0.7 %	4.0 %	8.7 %	13.6 %	18.7 %	9.4 %	-28.08

Taux d'amortissement corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = IME								
Nouvelles régions 2016	Taux d'amortissement							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	112	1.9 %	2.8 %	4.3 %	6.6 %	9.2 %	5.4 %	4.88
Bourgogne-Franche-Comté	64	2.2 %	3.7 %	5.2 %	7.0 %	9.4 %	6.1 %	4.17
Bretagne	43	2.5 %	3.2 %	4.3 %	5.1 %	6.1 %	4.6 %	2.51
Centre-Val de Loire	40	2.0 %	3.8 %	7.2 %	10.8 %	13.6 %	7.7 %	6.79
Corse	5	2.8 %	4.8 %	5.3 %	7.7 %	9.8 %	5.4 %	3.44
Grand-Est	91	2.3 %	3.8 %	5.1 %	7.3 %	9.6 %	5.9 %	4.16
Guadeloupe	6	2.1 %	4.9 %	6.6 %	10.3 %	15.1 %	9.7 %	7.16
Guyane	3	2.7 %	2.7 %	3.6 %	4.9 %	4.9 %	3.6 %	1.83
Hauts-de-France	104	2.2 %	3.6 %	5.2 %	8.8 %	13.0 %	6.3 %	5.82
Île-de-France	141	2.2 %	3.8 %	6.4 %	9.0 %	11.8 %	7.3 %	5.31
Martinique	8	0.5 %	1.0 %	3.6 %	7.8 %	9.7 %	4.7 %	19.87
Normandie	63	2.6 %	3.9 %	6.0 %	8.8 %	10.4 %	6.8 %	4.02
Nouvelle-Aquitaine	63	2.8 %	4.7 %	6.1 %	9.5 %	10.7 %	6.6 %	3.83
Occitanie	93	2.4 %	3.9 %	6.9 %	8.9 %	11.5 %	6.8 %	4.83
Océan Indien	11	2.5 %	3.0 %	6.6 %	7.3 %	7.4 %	5.3 %	2.95
Pays de la Loire	48	2.0 %	3.5 %	4.9 %	7.3 %	9.6 %	5.9 %	4.68
Provence-Alpes-Côte d'Azur	64	2.9 %	4.3 %	5.6 %	7.6 %	9.7 %	6.2 %	3.37
Total CA 2014	959	2.2 %	3.6 %	5.4 %	8.2 %	10.8 %	6.3 %	4.80

Poids des amortissements sur la CAF corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = IME								
Nouvelles régions 2016	Poids des amortissements sur la CAF							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	104	-26.4 %	15.9 %	52.5 %	84.5 %	136.1 %	70.0 %	-5.15
Bourgogne-Franche-Comté	62	-65.5 %	17.6 %	67.9 %	106.6 %	159.5 %	60.1 %	-2.44
Bretagne	41	-72.6 %	5.8 %	40.7 %	85.0 %	179.6 %	42.8 %	-2.47
Centre-Val de Loire	37	10.7 %	37.3 %	97.6 %	159.9 %	258.0 %	87.7 %	24.10
Corse	5	25.2 %	83.1 %	84.3 %	160.9 %	190.1 %	76.0 %	7.54
Grand-Est	81	14.6 %	33.4 %	70.1 %	115.3 %	176.2 %	64.3 %	12.08
Guadeloupe	5	-18.1 %	42.6 %	70.5 %	106.8 %	118.2 %	85.5 %	-6.53
Guyane	2	6.6 %	6.6 %	18.2 %	29.8 %	29.8 %	9.0 %	4.55
Hauts-de-France	92	12.0 %	24.8 %	58.1 %	106.8 %	139.5 %	53.7 %	11.61
Ile-de-France	121	-54.2 %	19.7 %	45.3 %	85.7 %	133.9 %	89.4 %	-2.47
Martinique	7	-26.6 %	-23.3 %	32.9 %	46.9 %	90.2 %	42.4 %	-3.39
Normandie	53	0.0 %	48.7 %	93.1 %	135.9 %	182.6 %	94.8 %	.
Nouvelle-Aquitaine	56	21.0 %	53.5 %	95.8 %	126.7 %	221.0 %	73.1 %	10.53
Occitanie	86	1.1 %	35.9 %	72.7 %	113.7 %	159.5 %	75.0 %	147.16
Océan Indien	11	21.4 %	43.0 %	71.5 %	104.1 %	143.3 %	52.0 %	6.69
Pays de la Loire	46	12.0 %	37.2 %	75.3 %	123.4 %	219.2 %	67.2 %	18.20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	61	-7.7 %	34.5 %	68.3 %	97.3 %	169.2 %	80.3 %	-22.02
Total CA 2014	870	-2.0 %	25.8 %	65.9 %	109.4 %	167.2 %	69.2 %	-84.78

Reprise des résultats et appréciation des résultats administratifs non retraités par région

Reprise des résultats par région

Nouvelles régions 2016	Montant des reprises de déficits antérieurs	Montant des reprises d'excédents antérieurs	Solde des reprises de résultats antérieurs	Montant moyen du solde des reprises des résultats antérieurs par place	Montant moyen du solde des reprises des résultats antérieurs par ESMS
Auvergne-Rhône-Alpes	-43 343 €	368 880 €	412 223 €	89 €	4 339 €
Bourgogne-Franche-Comté	-88 679 €	188 084 €	276 764 €	96 €	4 856 €
Bretagne	0 €	65 355 €	65 355 €	32 €	2 042 €
Centre-Val de Loire	-69 725 €	269 236 €	338 962 €	180 €	9 685 €
Corse	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Grand-Est	-148 232 €	446 333 €	594 565 €	132 €	8 494 €
Guadeloupe	0 €	35 383 €	35 383 €	292 €	17 692 €
Guyane	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Hauts-de-France	-182 720 €	238 821 €	421 541 €	75 €	4 790 €
Île-de-France	-342 724 €	494 684 €	837 408 €	199 €	10 212 €
Martinique	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Normandie	-113 010 €	202 453 €	315 463 €	108 €	6 438 €
Nouvelle-Aquitaine	-96 871 €	415 143 €	512 014 €	149 €	9 482 €
Occitanie	-179 131 €	298 250 €	477 381 €	128 €	6 043 €
Océan Indien	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pays de la Loire	-13 320 €	154 965 €	168 285 €	64 €	3 825 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-93 257 €	145 218 €	238 476 €	98 €	4 770 €
Total CA 2014	-1 371 011 €	3 322 806 €	4 693 818 €	111 €	6 168 €

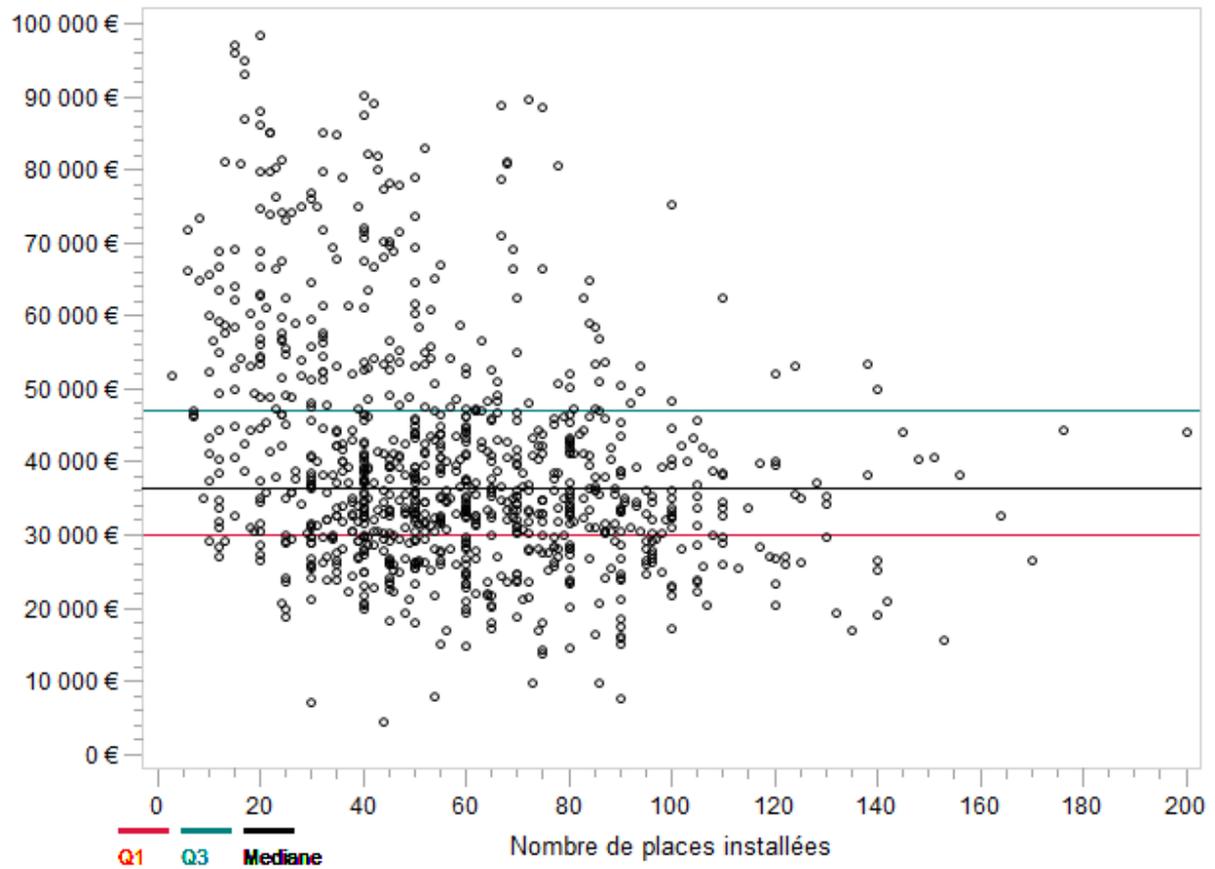
Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Appréciation des résultats comptables non retraités par région

Nouvelles régions 2016	Total des charges réalisé	Total des produits hors reprises des résultats antérieurs	Résultat comptable net proposé N	Part résultat comptable net proposé N (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes	232 853 868 €	246 583 249 €	13 729 381 €	6 %
Bourgogne-Franche-Comté	145 069 690 €	153 098 738 €	8 029 048 €	6 %
Bretagne	131 431 410 €	140 519 214 €	9 087 804 €	7 %
Centre-Val de Loire	101 709 981 €	107 252 211 €	5 542 229 €	5 %
Corse	12 092 119 €	12 432 137 €	340 018 €	3 %
Grand-Est	257 366 801 €	272 025 294 €	14 658 493 €	6 %
Guadeloupe	16 243 923 €	18 238 330 €	1 994 408 €	12 %
Guyane	7 914 092 €	11 365 257 €	3 451 166 €	44 %
Hauts-de-France	274 077 893 €	292 827 633 €	18 749 740 €	7 %
Île-de-France	363 929 371 €	389 504 434 €	25 575 064 €	7 %
Martinique	11 207 788 €	12 063 303 €	855 516 €	8 %
Normandie	161 433 268 €	168 488 010 €	7 054 741 €	4 %
Nouvelle-Aquitaine	159 264 183 €	166 992 090 €	7 727 906 €	5 %
Occitanie	217 855 411 €	228 215 068 €	10 359 656 €	5 %
Océan Indien	38 560 938 €	41 228 466 €	2 667 527 €	7 %
Pays de la Loire	139 836 493 €	144 464 604 €	4 628 111 €	3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	164 057 689 €	173 450 953 €	9 393 263 €	6 %
Total CA 2014	2 434 904 919 €	2 578 748 992 €	143 844 073 €	6 %

Coût net (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) par place – IME
Coût par place en fonction de la capacité installée

Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) - CA

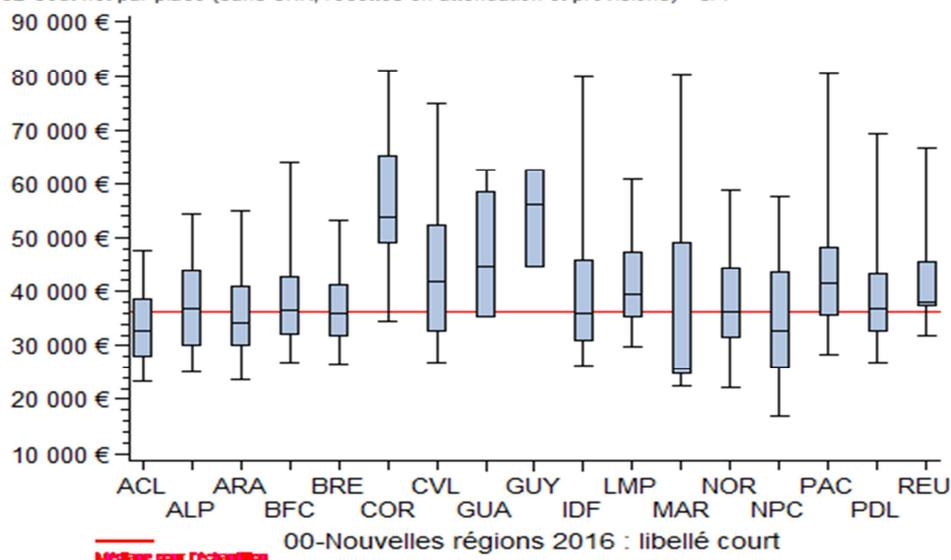


Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Coût net (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) par place corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = IME								
Nouvelles régions 2016	Coût net (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) par place							
	Nombre de structures	1er décile (D1)	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	9ème décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	110	23 731 €	28 711 €	34 216 €	43 270 €	55 973 €	36 565 €	2.36
Bourgogne-Franche-Comté	64	26 779 €	31 273 €	36 625 €	46 501 €	64 134 €	39 512 €	2.39
Bretagne	41	26 456 €	31 648 €	36 094 €	42 194 €	53 177 €	36 061 €	2.01
Centre-Val de Loire	40	25 585 €	32 349 €	41 784 €	57 293 €	76 492 €	42 273 €	2.99
Corse	5	34 511 €	49 057 €	53 797 €	65 109 €	81 168 €	52 246 €	2.35
Grand-Est	90	23 439 €	27 191 €	32 593 €	40 293 €	48 814 €	35 213 €	2.08
Guadeloupe	6	35 224 €	35 485 €	44 658 €	58 531 €	62 491 €	39 200 €	1.77
Guyane	3	44 635 €	44 635 €	56 147 €	62 643 €	62 643 €	48 852 €	1.40
Hauts-de-France	104	16 937 €	24 685 €	32 798 €	45 321 €	57 666 €	32 970 €	3.40
Île-de-France	140	26 109 €	29 853 €	35 865 €	52 158 €	82 514 €	41 012 €	3.16
Martinique	8	22 448 €	24 824 €	25 694 €	49 221 €	80 314 €	31 241 €	3.58
Normandie	56	22 185 €	29 571 €	36 187 €	46 171 €	58 782 €	35 493 €	2.65
Nouvelle-Aquitaine	63	25 060 €	29 256 €	36 941 €	45 726 €	54 308 €	36 010 €	2.17
Occitanie	92	29 768 €	34 079 €	39 409 €	50 750 €	60 786 €	41 215 €	2.04
Océan Indien	11	31 785 €	33 861 €	37 912 €	48 366 €	66 716 €	43 042 €	2.10
Pays de la Loire	47	26 769 €	32 214 €	36 711 €	47 210 €	69 371 €	41 836 €	2.59
Provence-Alpes-Côte d'Azur	64	28 379 €	34 892 €	41 397 €	52 277 €	80 607 €	44 437 €	2.84
Total CA 2014	944	24 465 €	29 764 €	36 189 €	46 554 €	64 898 €	38 124 €	2.65

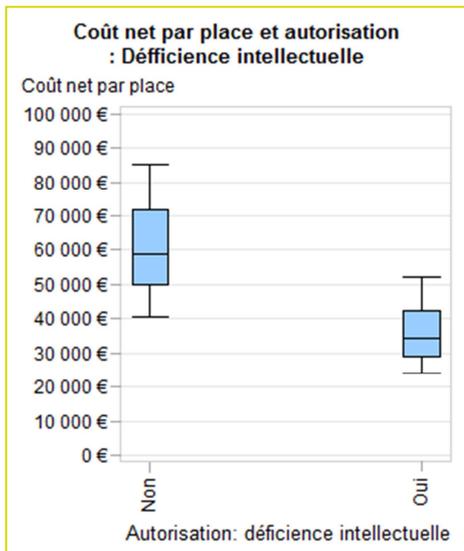
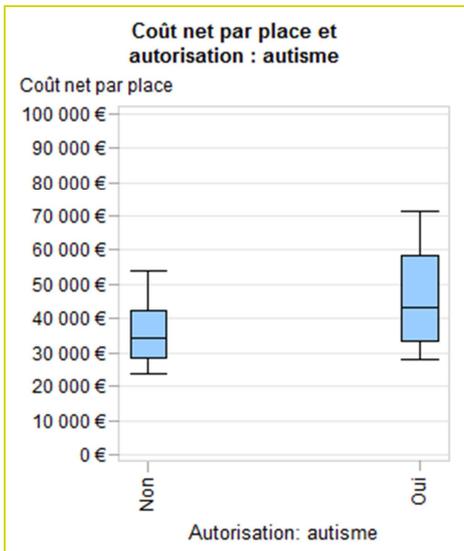
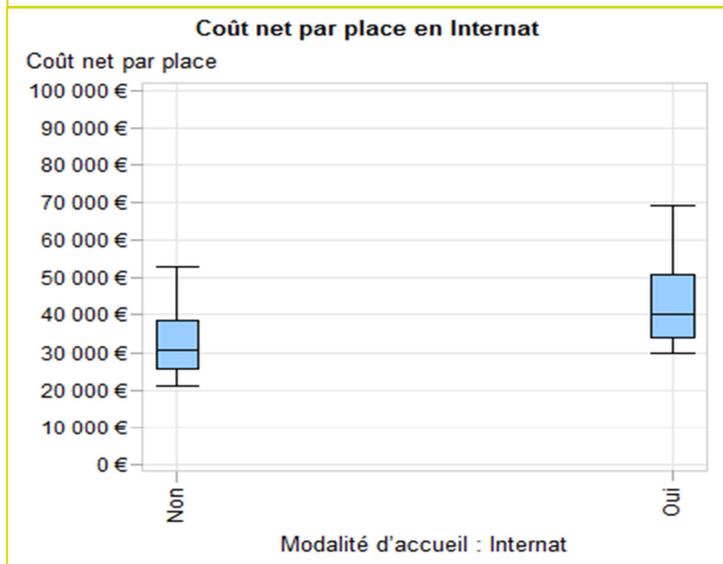
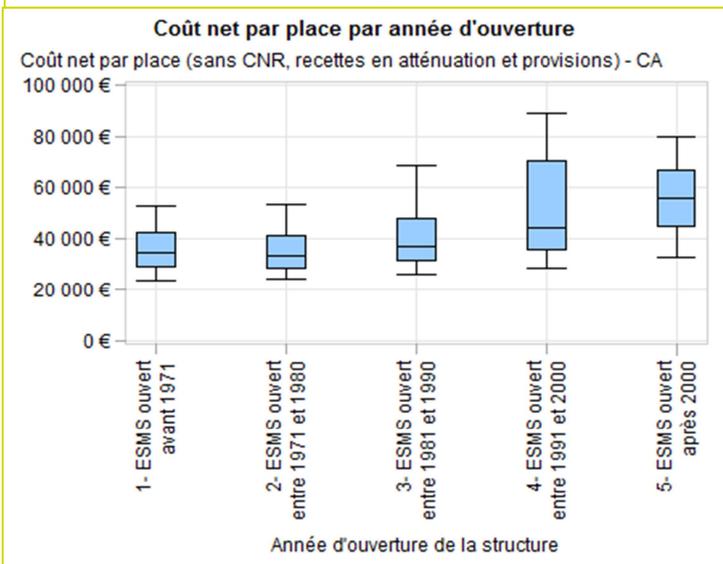
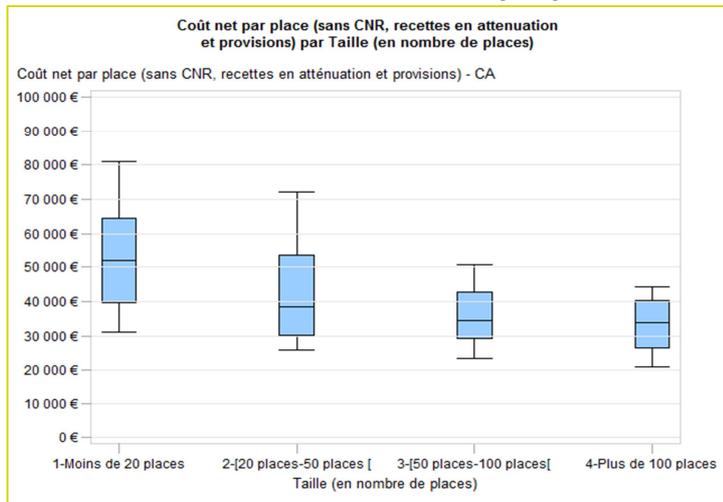
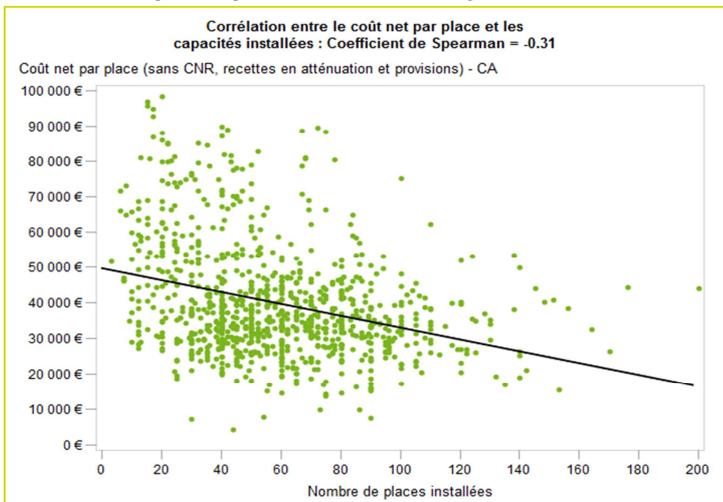
32-Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) - CA



Analyse de la variabilité du coût net par place – variables statistiquement significatives

Variables catégorielles	Nombre de structures	Moyenne pondérée	p value et seuils de significativité : 1 % *** 5 % ** 10 % * >10 % ns (non significatif) en comparaison de la référence
Année d'ouverture			
ESMS ouverts avant 1971	505	36 947 €	0.0001 ***
ESMS ouverts entre 1971 et 1980	232	35 990 €	0.0002 ***
ESMS ouverts entre 1981 et 1990	45	37 617 €	0.0041 **
ESMS ouverts entre 1991 et 2000	63	48 365 €	0.6477 ns
ESMS ouverts après 2000	95	56 878 €	Référence
Statut majoritaire du personnel			
Autre	56	38 424 €	0.0181 **
CCCRF	10	45 320 €	0.6335 ns
CCNT 1951	59	39 473 €	0.1036 ns
CCNT 1965	6	56 795 €	0.4022 ns
CCNT 1966	711	37 693 €	0.0182 **
FPH (titre IV)	79	36 335 €	0.0613 **
UCANSS	18	50 630 €	Référence
Modalité d'accueil			
Modalité Accueil Autre : Non	868	37 585 €	0.0134 **
Modalité Accueil Autre : Oui	76	43 378 €	Référence
Modalité Accueil Externat : Non	813	44 510 €	0.0249 **
Modalité Accueil Externat : Oui	135	45 303 €	Référence
Modalité Accueil Internat : Non	407	30 832 €	0.0000 ***
Modalité Accueil Internat : Oui	537	42 774 €	Référence
Déficiences			
Autorisation Autistes : Non	672	36 508 €	0.0113 **
Autorisation Autistes : Oui	272	42 754 €	Référence
Autorisation Déficients intellectuels : Non	124	60 800 €	0.0000 ***
Autorisation Déficients intellectuels : Oui	820	36 699 €	Référence
Autorisation Polyhandicapés : Non	855	37 161 €	0.0000 ***
Autorisation Polyhandicapés : Oui	89	46 271 €	Référence
Taille (en nombre de places)			
Moins de 20 places	60	54 149 €	0.0005 ***
[20 places-50 places[338	43 739 €	0.0000 ***
[50 places-100 places[478	36 856 €	0.0027 **
Plus de 100 places	68	33 826 €	Référence

Constats principaux sur les analyses des variables associées à la variabilité du coût net par place



ANNEXE 1 – Indicateurs et formules de calcul

Indicateurs	Mode de calcul	Unité
Offre de services		
Taux d'occupation	Numérateur : Nombre de journées réalisées (externat, internat, semi-internat, autres) Dénominateur : nombre de journées d'ouverture théoriques (= 210 pour les IME) x capacité installée (places)	%
Taux de réalisation EXTERNAT	Numérateur : Nombre de journées réalisées en EXTERNAT (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en EXTERNAT (BE)	%
Taux de réalisation INTERNAT	Numérateur : Nombre de journées réalisées en INTERNAT (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en INTERNAT (BE)	%
Taux de réalisation SEMI-INTERNAT	Numérateur : Nombre de journées réalisées en SEMI-INTERNAT (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en SEMI-INTERNAT (BE)	%
Taux de réalisation AUTRES	Numérateur : Nombre de journées réalisées en AUTRES (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en AUTRES (BE)	%
Taux de réalisation TOTAL CA 2014	Numérateur : Nombre de journées réalisées en TOTAL (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en TOTAL (BE)	%
Ressources humaines mises en œuvre		
Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	Numérateur : Charges de personnel (groupe 2 des Dépenses) – CNR Charges de personnel (groupe 2 des Dépenses) au CA Dénominateur : ETP TOTAL (PH) au CA	€
Poids du personnel extérieur à l'établissement	Numérateur : Charges spécifique au compte 621 – Personnel extérieur à l'établissement au CA Dénominateur : Charges de personnel groupe 2 des Dépenses) au CA	%
Taux d'encadrement ADMINISTRATION/GESTION	Numérateur : ETP ADMINISTRATION/GESTION au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement DIRECTION/ENCADREMENT	Numérateur : EN DIRECTION/ENCADREMENT au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement MÉDICAL	Numérateur : ETP MÉDICAL au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement PARAMÉDICAL	Numérateur : ETP PARAMÉDICAL au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement RESTAURATION	Numérateur : ETP RESTAURATION au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement SERVICES GÉNÉRAUX	Numérateur : ETP SERVICES GÉNÉRAUX au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement SOCIO-ÉDUCATIF	Numérateur : ETP SOCIO-ÉDUCATIF au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement AUTRES FONCTIONS	Numérateur : ETP AUTRES FONCTIONS au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement TOTAL	Numérateur : ETP TOTAL (PH) au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%

Analyse des comptes administratifs 2014 : Les IME

Indicateurs	Mode de calcul	Unité
Moyens financiers mis en œuvre		
Part des prestations extérieures sur dépense Total	Numérateur : Charges de prestations externes compte 6281 – Prestations de blanchissage à l'extérieur, 6282 – Prestations d'alimentation à l'extérieur, compte 6283 – Prestations de nettoyage à l'extérieur et 6284 – Prestations d'informatique à l'extérieur au CA Dénominateur : Charges des Dépenses – CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Part du transport usager sur dépense Total	Numérateur : Charges spécifiques au compte 6242 – Transports d'usagers au CA Dénominateur : Charges des Dépenses – CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Transport usager par place	Numérateur : Charges spécifiques au compte 6242 – Transports d'usagers au CA Dénominateur : Capacité installée (places)	€
Taux de marge brute	Numérateur : (Produits des comptes (70 + 71 +72 +73 +74 +75 sauf 7087) – (Charges des comptes 60+61+62+63+64+65) Dénominateur : Produits des comptes (70 + 71 +72 +73 +74 +75 sauf 7087)	%
Taux de capacité d'autofinancement (CAF)	Numérateur : Résultat net comptable de l'exercice + Charges des comptes 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions + compte 675 : valeur comptable des éléments d'actif cédés – 775 : produit des cessions d'éléments d'actif – 777 : Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat – 78 : Reprises sur amortissements et provisions au CA Dénominateur : Somme des comptes de classe 7 réalisés – comptes 775 : produit des cessions d'éléments d'actif – 777 : Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat — 78 : Reprises sur amortissements et provisions au CA	%
Taux d'amortissement	Numérateur : Charges des comptes amortissements et des dépréciations au CA Dénominateur : Charges des Dépenses – CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Part des amortissements dans la CAF	Numérateur : Amortissements Dénominateur : CAF	%
Montant moyen des CNR par ESMS	Numérateur : Montant des CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA Dénominateur : Nombre d'établissements du panel	€
Part des CNR dans les dépenses réalisées	Numérateur : Montant des CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA Dénominateur : Charges des Dépenses – CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Montant moyen du solde des reprises de résultats par ESMS	Numérateur : Somme des Excédents – Somme des Déficits Dénominateur : Nombre d'établissements du panel	€
Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	Numérateur : Charges d'exploitation courante réalisées (Groupe 1 Dépenses) + Charges de personnel réalisées (Groupe 2 Dépenses) + Charges de structure réalisées (Groupe 3 Dépenses) hors provisions – Total CNR alloué – Autres produits relatifs à l'exploitation réalisées (Groupe 2 Recettes) – Produits financiers et non encaissables réalisées (Groupe 3 Recettes) Dénominateur : Capacité installée (places)	€

ANNEXE 2 – Glossaire

ARS : agence régionale de santé

BE : budget exécutoire

CA : compte administratif N transmis par les ESMS avant le 30 avril N+1 aux ARS

CCRF : convention collective nationale de la Croix-Rouge française

CCNT : convention collective nationale de travail

CNR : crédits non reconductibles

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPOM : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

ESMS : établissement et service médico-social

ETP : équivalent temps plein

FINESS : fichier national des établissements sanitaires et sociaux

FPH : fonction publique hospitalière

FPT : fonction publique territoriale

IME : institut médico-éducatif

ImportCA : application pour la transmission dématérialisée des budgets exécutoires et des comptes administratifs